
Le déjeuner est prévu à 12:30 toujours dans cette salle.

Puis nous aborderons la question posée au CWG concernant la marque IANA et le nom de domaine qui a aussi -- il y a un projet de texte sur la liste de diffusion à ce propos.

Et des points à discuter pour cette semaine, que Patrik a envoyés à la liste.

Nous ferons une pause, puis nous aborderons des points de synthèse, après quoi nous aurons fini.

Des commentaires ou questions concernant le point du jour ou des commentaires et questions d'ordre général ?

OK. Sur ce, pouvons-nous passer au point de décision, s'il pouvait être projeté ?

Excellent. Merci.

Nous avons abordé ce sujet brièvement hier, mais je souhaitais voir si l'on pouvait confirmer que l'on disposait d'un consensus à cet égard car je pense que cela aidera à clarifier les choses pour la semaine de l'ICANN à venir.

Donc nous avons eu cette discussion selon laquelle une fois que les travaux liés à la piste de travail du CCWG seront terminés, ils seront envoyés aux SO/AC à des fins d'approbation. Actuellement, cela est prévu une dizaine de jours avant la prochaine réunion de l'ICANN à Dublin.

Et car il existe des liens entre la proposition du CWG et les travaux du CCWG, je crois avoir suggéré que nous pourrions, comme l'ICG, nous renseigner auprès du CWG afin de savoir si le CWG a le sentiment que l'ensemble de ses exigences sont satisfaites par la proposition du CCWG.

J'estime qu'il s'agit d'une étape importante pour nous afin que nous puissions proposer notre proposition au Conseil d'administration de l'ICANN et à la NTIA, je pense que le CWG devrait confirmer que les points sur lesquels repose sa proposition ont été concrétisés dans les travaux du CCWG.

Donc je souhaitais savoir si nous disposions d'un consensus à cet égard et je vois que Jean-Jacques souhaite intervenir. Allez-y.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Alissa. C'est Jean-Jacques.

Bonjour à tous.

Je n'ai peut-être pas encore assez de caféine dans mon sang mais lorsque j'ai lu la phrase, il m'a semblé que l'ICG donnerait des instructions à quelqu'un. Je suis sûr que ce n'est pas ce que vous souhaitiez dire, Alissa.

Puis-je suggérer que la phrase soit formulée de la façon suivante :
« Une fois que les conclusions de la piste de travail 1 du CCWG auront été envoyées aux SO/AC à des fins d'approbation, l'ICG cherchera à ce

que le CWG confirme que les travaux du CCWG respectent les exigences du CWG ».

Merci.

ALISSA COOPER :

Oui. C'était bien l'intention. Merci.

D'autres commentaires là-dessus ? Quelqu'un a-t-il des objections ou apporte-t-il son soutien ? Normalement on demande seulement si quelqu'un a des objections, mais si des personnes souhaitent apporter leur soutien, cela serait également une bonne chose.

Narelle, c'est à vous.

NARELLE CLARK :

J'apporte mon soutien. Narelle Clark pour la transcription. J'apporte mon soutien, Alissa.

ALISSA COOPER :

OK. Parfait. Je pense que l'on pourrait considérer que cette décision a été prise à compter d'aujourd'hui et qu'elle sera exécutée à l'automne.

Merci.

Le prochain thème est celui de la sensibilisation du public, et Mohamed, allez-vous prendre la parole ?

OK. Nous n'avons aucun support à ce sujet. Nous n'avons aucune projection concernant la sensibilisation du public. Ouais. OK.

Donc nous souhaitons aborder la question de la sensibilisation du public avant la période de consultation publique car, comme vous savez, nous avons été confrontés à des moments critiques lors de nos travaux où nous avons publié des documents via lesquels nous recherchions des choses bien précises de la part des communautés, etc., mais le gros de notre travail de fond nous parvient l'été et l'automne, et donc il semble que -- parce que nous allons chercher à obtenir des commentaires publics, nous souhaitons attirer l'attention du public sur ce que nous faisons, et il est aussi probable que la presse et d'autres membres du public nous contactent et contactent l'ICANN et nos différents groupes constitutifs avant d'obtenir des informations relatives au processus et à la substance de la proposition et concernant ce qu'ils devront faire et concernant les types de commentaires que nous cherchons à obtenir et tout ce que cela signifie, le sens de la vie, etc.

Et je pense qu'il est donc important pour nous, pour tout le monde, en anticipation de cela, d'avoir une stratégie cohérente concernant la façon dont nous allons nous y prendre afin d'obtenir des commentaires publics et la façon dont nous allons nous assurer que les différents types de public comprennent ce que nous faisons, et également concernant ce que nous comptons faire lorsque les individus nous contacteront afin d'obtenir des informations. Si nous parvenons des demandes de la presse, si d'autres membres du public nous demandent de les informer sur la transition ou la

proposition, il est important que nous disposions d'une stratégie de groupe sur la façon de répondre à ces demandes.

Nous avons abordé ces questions lorsque nous nous sommes réunis, je pense pour la première fois il y a un an, mais à ce moment-là nos travaux n'étaient pas arrivés à maturité car nous nous n'étions pas encore lancés là-dedans.

Mais à présent c'est le cas.

Et donc je pense que quelques points doivent être abordés ; nous devrions nous mettre d'accord sur ces points en tant que groupe.

L'un d'entre eux est la façon dont nous allons procéder à une sensibilisation proactive du public eu égard à la période de consultation publique. Nous voulons nous assurer que le plus large public possible soit au fait de ce qui se passe. Évidemment, nous représentons tous différents types de groupes. Nous avons différents publics que nous pouvons sensibiliser. Je pense que nous devons en tirer profit.

Voilà ma recommandation en termes de sensibilisation du public.

Vous savez, l'ICG peut agir. Nous pourrions organiser un webinaire. Notre compte Twitter est actif. Nous pouvons envoyer des tweets à ce sujet. Mais la véritable force de ce groupe est que nous pouvons chacun aller à la rencontre de nos communautés et veiller à ce qu'elles aient compris ce qui se passait, compris qu'une période de consultation publique leur était proposée.

Mais il serait intéressant de savoir comment les gens estiment que l'on devrait obtenir des commentaires publics.

Nous devons aussi savoir si certains supports sont nécessaires. Là encore, si nous -- vous savez, nous aurons la proposition relative à la transition. Avons-nous aussi besoin de graphiques ? Avons-nous besoin d'une série de diapositives ? Avons-nous besoin de points de discussion ? Avons-nous besoin de communiqués de presse ? Nous devons décider de tout un tas de choses en tant que groupe si nous souhaitons faciliter l'information du public eu égard à la proposition et à la période de consultation publique.

Enfin, je pense que nous devons décider ce que nous ferons lorsque nous recevrons des demandes.

Jusqu'ici, nous n'avons pas vraiment contacté la presse, mais je suis convaincu que nous recevrons certaines demandes de la presse. Je sais que l'ICANN reçoit tout le temps des demandes de la presse concernant la transition, mais en tant que groupe de coordination, nous avons un rôle spécial à jouer et j'estime qu'il est important que nous nous exprimions d'une seule voix afin d'expliquer cela aux personnes déconnectées du monde de l'ICANN qui pourraient en apprendre à ce sujet dans la presse populaire.

Nous devons donc décider si nous nous sentons assez confiants pour parler au nom de l'ICG, et encore une fois si nous devons aborder des points de discussion communs à cet effet, ou si nous souhaitons déléguer cette responsabilité à un sous-ensemble de personnes au sein du groupe.

Voilà le type de questions auxquelles nous devons apporter une réponse rapidement, car il me semble que les choses passeront à la vitesse supérieure en juillet.

Donc voilà ce que nous devons aborder maintenant. Toutes ces choses-là.

Et je vais ouvrir les débats. Martin, allez-y.

MARTIN BOYLE :

Merci beaucoup, Alissa.

Oui, je crois que je dois répondre « oui » à tout ce qui vient d'être dit, nous sommes confrontés à un sérieux problème de communication partiellement dû au fait que les communautés ont déjà commencé une partie de ces travaux, mais eu égard à la fourniture de supports nous servant de référence de travail, je pense que cela nous permettrait de nous concentrer plus directement sur les intérêts spécifiques des communautés que nous représentons et des réseaux sur lesquels nous travaillons, et nous pourrions personnaliser ces supports de base de sorte à ce qu'ils comprennent quels sont véritablement les défis, les opportunités de ce processus.

Je participe au Forum sur la gouvernance de l'Internet du Royaume-Uni, et nous avons abordé la question de la transition de l'IANA, question à laquelle il est difficile d'apporter une réponse. En d'autres termes, dit différemment, les problèmes sont toujours les mêmes. Et je crois que nous devons juste essayer de trouver une formulation permettant à nos politiques locaux, à notre gouvernement local et à

notre presse locale de commencer à comprendre le contenu de ces questions et pourquoi nous avons passé des heures en réunion à discuter de ce sujet obscur, comme ils peuvent le constater.

Le CWG et le CCWG ont tous deux, à des stades différents, développé des jeux de diapositives et l'ont fait avec, selon les goûts, des graphiques plutôt bons ou adaptés afin d'essayer d'égayer un après-midi morose, et je pense que nous pourrions peut-être nous pencher sur les travaux effectués par l'équipe et décider de leur demander de produire une version légèrement plus simplifiée qui pourrait être utilisée afin de nous aider à sensibiliser davantage nos régions, nos communautés et nos réseaux au sens large. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci. D'autres commentaires à ce sujet ? Mohamed ?

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup, Alissa.

J'aimerais juste me faire l'écho des propos de Martin, et peut-être souligner davantage d'importance de -- OK. Désolé.

Je crois que Patrik a indiqué comment cette liste pouvait exister.

Je souhaite apporter mon appui aux propos de Martin. Je pense que nous devons reconnaître que les conclusions du processus n'intéressent pas que les gens présents dans cette salle, et si vous vous souvenez bien, lorsque la NTIA a fait son annonce, les médias étaient largement présents et différentes parties prenantes issues de

gouvernements, d'organisations régionales, d'organisations internationales, des médias et autres avaient également manifesté leur soutien.

Il s'agit donc d'un travail d'une grande importance, et je pense que nous serons également sous le feu des projecteurs lorsque nous développerons la proposition finale, et nous devons nous assurer d'être déjà en train d'envoyer des mises à jour à la communauté, de la définition claire de notre statut, et de ne pas être timides lorsque des médias nous contacteront, cette question fera la une des journaux.

Une grande attention sera portée à ce processus, nous devons donc commencer à nous organiser.

Nous avons convenu, lors d'une téléconférence antérieure il me semble, d'utiliser notre secrétariat afin de développer les documents infographiques. Il s'agit d'une partie du travail, simplifier notre message et veiller à ce que les choses soient simples, mais je pense que nous devons peut-être obtenir des conseils plus professionnels, peut-être du personnel chargé de la communication de l'ICANN ou autres, concernant, par exemple, la façon dont nous communiquons à l'aide de déclarations dans la presse écrite, la façon dont nous allons envoyer nos mises à jour, et nous devons décider qui seront nos porte-paroles. Parlons-nous tous au nom de l'ICG ou allons-nous charger une personne d'être notre porte-parole ? Ces questions doivent être abordées et je pense que nous devons arriver à un accord. Merci.

individuellement et collectivement, plus il est probable que cela ne se produise pas. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Keith. Juste deux questions.

Une question, vous avez dit que ce plan était spécialement destiné à la proposition de noms, serait-il alors également possible que vous rédigez le même courrier sous format papier pour l'ensemble de la proposition de transition lorsqu'elle sera diffusée à des fins de consultation publique ?

KEITH DAVIDSON :

Vous savez, nous allons discuter de ce que le ccNSO fera, j'ajouterai donc à ces discussions l'idée de diffuser un ensemble plus complet.

ALISSA COOPER :

OK. L'autre point que vous soulevez et que Martin a également souligné est que bon nombre d'entre nous au sein de nos communautés ont déjà développé ou développeront des supports pour ces communautés, et je me demande si nous souhaitons disposer de certains supports de référence de l'ICG -- si nous pouvions obtenir tous ces éléments sous forme de conclusions, je pense que cela serait intéressant et nous pourrions voir comment chacun parle à ses propres communautés et essayer d'en dégager des synthèses que nous partagerions avec l'ICG.

Même si nous nous contentons de les partager afin qu'ils y jettent un œil, je pense que cela serait utile, car je sais, vous savez, qu'en plus on a demandé à des personnes issues d'autres communautés de faire un discours lors de différentes manifestations et nous avons désormais toute une série de diapositives diverses que les gens ont utilisées dans différents contextes. Dans la mesure où cela ne dérange pas les gens de partager ces supports uniquement avec les autres membres de l'ICG pour leur information afin que nous puissions comprendre la façon dont les annonces sont communiquées, je pense que cela pourrait être utile.

Et je vois que cela a fait se lever beaucoup de mains, Lynn était la suivante et je vais ajouter des personnes à la file d'attente.

LYNN ST. AMOUR :

Merci. Je souhaiterais remercier les présidents d'avoir abordé ce sujet et également du travail que vous avez effectué dans le passé afin d'essayer de faire avancer les choses eu égard à ces questions.

J'aimerais apporter mon soutien aux points soulevés par Martin et je pense qu'il s'agit d'un moment charnière pour cette transition, et dans un sens on passe de la réalisation des travaux au sein des communautés à leur vente, faute d'une meilleure expression, à des publics qui ne se sont pas réellement engagés. Et cela implique de se doter de compétences différentes, je pense, ou probablement d'une attention différente pour beaucoup d'entre nous.

L'opportunité nous est donnée de véritablement aider le monde à comprendre la force des processus, la force des processus eu égard aux noms, aux numéros et aux paramètres de protocole, et en même temps je pense que cela aidera à corriger certains des malentendus qui ont mené à ce que je qualifierais de surpolitisation des fonctions IANA.

Si nous pouvions alors consacrer du temps et faire des efforts à cet égard, nous pourrions aider à définir, je pense, sans exagérer, les connaissances mondiales de cet espace alors que nous entrons dans la prochaine phase de gouvernance de l'Internet. Notamment la transition et les fonctions IANA.

Si nous pouvions alors peut-être penser à certains -- peut-être être un peu plus formels quant aux rôles et responsabilités et directives pour l'ensemble des communautés impliquées dans ce processus et réellement essayer de discuter des points d'intégration, qui prend en charge ou prend les commandes sur un sujet donné et, vous savez, un véritable plan de communication officiel, je pense vraiment que cela nous aiderait à maintenir tous les efforts entrepris au niveau de toutes les communautés et de nous-mêmes et des organisations associées, qu'il s'agisse d'un RIR, de l'ICANN ou de l'ISOC, cela nous aidera à préserver l'ensemble du processus de façon beaucoup plus claire, et je pense que cela empêcherait tout malentendu et baisse de l'attention et, encore plus important, cela nous aiderait à véhiculer un message cohérent, car nous n'avons pas besoin de messages qui ne mettent pas clairement l'accent sur ce que nous nous efforçons de faire ici et je pense que nous avons assisté dans le passé, en raison du contexte

dans lequel vivent les organisations ou les individus, à des déclarations ne mettant pas vraiment l'accent sur ce que nous essayons tous de faire. Je n'irais quand même pas jusqu'à dire qu'elles allaient à l'encontre de ce que nous faisons.

Mais je ne pense pas qu'elles fassent tout ce qui est en leur pouvoir afin de véritablement renforcer ces messages. Donc je souhaiterais vigoureusement plaidé en faveur de la mise en place d'initiatives véritablement réfléchies concernant la façon dont nous structurons l'ensemble de ces activités de sensibilisation à travers l'ensemble des communautés. À mon avis, une formidable opportunité nous est donnée de prendre tous la bonne direction.

ALISSA COOPER : Merci, Lynn. C'est une excellente suggestion.

Jean-Jacques.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Alissa. C'est Jean-Jacques.

Je voulais faire quelques remarques. Je pense qu'il y a en gros deux formules ou deux situations auxquelles nous sommes confrontés. La première est la déclaration officielle. Par exemple, lorsque le président de l'ICG prononce un discours devant le Conseil d'administration de l'ICANN ou lors d'un forum public, il s'agit d'une déclaration des positions actuelles prises par l'ICG sur l'un quelconque de ses éléments de travail.

Et l'autre situation constitue une situation d'information au sens large. Je pense donc que cela souligne le fait que nous avons des besoins différents ou des besoins partiellement différents.

Dans le premier cas, celui de la déclaration officielle, il s'agit d'un rôle normatif. En d'autres termes, c'est la formulation de la position officielle de l'ICG sur un sujet donné, ce que Lynn qualifie à juste titre d'approche formelle.

Mais je pense qu'un second type est aussi nécessaire, qui consiste à satisfaire les besoins beaucoup plus larges de nos différents publics ou de nos différentes unités constitutives à des fins éducatives ou informatives.

Je dirais donc que dans les deux cas, oui, nous avons besoin de supports standardisés approuvés par nous tous et qui constitueraient le fondement de nos présentations, que ce soit dans un cadre formel ou informel.

Mais en même temps, je souhaiterais souligner qu'en tant que groupe, nous avons beaucoup évolué. En fait, je me souviens de notre toute première séance, notre toute première réunion qui s'est tenue à Londres, lors de laquelle j'avais fait part de la nécessité de nous doter d'une personne-ressource à des fins de communication. Il aurait pu s'agir du président ou de l'un des vice-présidents ou d'une autre personne.

Mais je pense que nous avons pas mal évolué. Et aujourd'hui, nous n'en sommes plus là. Dans une optique de fiabilité, si. Lors de

situations officielles exigeant que l'ICG fasse une déclaration officielle, c'est le président qui devrait s'en charger ou s'il le souhaite l'un des vice-présidents ou co-présidents.

Mais dans des conditions autres, je pense que le défi ne se pose actuellement plus uniquement lors de situations officielles. Nous, tous autant que nous sommes, sommes invités à différents forums, afin de faire des commentaires dans différents contextes avec des personnes plus ou moins expertes en matière d'Internet ou concernant l'ICANN et la transition.

Je pense donc qu'une certaine liberté devrait être accordée au bon sens de tous les membres de l'ICG sur la façon de réagir et de mettre en avant telle ou telle caractéristique lorsqu'on répond à une question.

Ma conclusion est donc que oui, nous avons besoin d'un ensemble de supports homogènes comme vous l'avez suggéré, Alissa, pouvant prendre la forme de textes qui nous seraient envoyés. Et il serait également très utile de disposer d'un ensemble de diapositives que nous pourrions utiliser dans toutes ces différentes situations. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci.

Narelle ?

NARELLE CLARK : Narelle Clark pour la transcription. Je n'ai pas grand chose à ajouter à cela. Ces deux interventions sont très judicieuses, et celle d'Alissa aussi.

Je souhaiterais toutefois revenir sur le point soulevé par Lynn concernant le fait de disposer d'un plan de communication consolidé. J'estime qu'il s'agit là d'une excellente idée et que nous devrions peut-être nous y atteler. Je ne sais pas exactement comment, avec qui, où et le contenu de ce plan, mais cela me semble être une très bonne chose à faire. Notamment si nous pouvons rassembler tous les différents supports des différents groupes, je pense que l'on pourrait largement tirer profit de tout ça. Merci.

ALISSA COOPER : Merci. Russ ?

RUSS MUNDY : Russ Mundy pour la transcription. Je souhaitais juste faire un bref commentaire concernant les supports élaborés par les différents groupes auxquels l'ICG est associé. La suggestion précédente d'Alissa visant à les partager -- je lui apporte tout mon soutien mais je demanderais également aux membres interagissant avec les autres groupes susceptibles de partager des supports avec l'ICG d'indiquer aux autres personnes l'emplacement de ces supports.

Donc d'une certaine façon, l'ICG peut devenir pas forcément le dépositaire de ces informations mais un endroit où les gens pourraient se rendre afin de savoir quelles organisations composent

l'ICG, si des supports ont été partagés, un endroit où ils seraient en mesure de voir ces supports, ou qui leur permettrait de savoir où obtenir ces supports en plus des supports publiés par l'ICG car l'une des complexités de tout ce processus est qu'un nombre très important d'éléments sont en jeu. Et l'on peut devenir une sorte de dépôt central, pas une bibliothèque mais une sorte de bibliothèque où les gens pourraient se rendre et voir ce que les autres ont dit à propos de tel sujet, notamment les autres groupes participants de l'ICG, ce qui serait très utile, à mon avis.

ALISSA COOPER :

Merci. Jean-Jacques, êtes-vous de nouveau dans la file d'attente ou non ?

J'ai pensé que... Michael, c'est à vous.

MICHAEL NIEBEL :

Michael Niebel pour la transcription. En gros, je soutiens tout ce qui a été dit et souhaite juste souligner une chose, ou mettre en avant une chose, à savoir qu'il y a énormément d'attentes. Et Lynn a utilisé le terme « global ». Donc une formulation pouvant s'avérer adaptée à un public dans le cadre d'un processus peut être correcte mais inadaptée à un autre public car elle ne se concentre pas sur le point qui l'intéresse ou ses attentes. Je pense que l'on devrait profiter du grand nombre de personnes présentes autour de la table afin de cibler, en quelque sorte, ces différentes attentes.

ALISSA COOPER : Merci.

Joe.

JOSEPH ALHADEFF : Merci. Désolé pour mon retard.

Ce que je voulais dire, en tant que mise en garde au concept du modèle de centre d'échange d'information sur les marques, c'est que nous voulons clairement distinguer les supports que nous avons élaborés des indications des supports issus de communautés spécifiques ou entités externes afin de préciser qu'il ne s'agit pas d'un élément officiel provenant de l'ICG mais de l'avis d'une personne ou autre. Mais je pense que nous souhaitons réellement faire la distinction entre ce que nous avons élaboré et ce vers quoi nous renvoyons les individus car cette ligne de démarcation est importante.

ALISSA COOPER : Oui. Merci, Joe.

Et juste dans un souci de clarté, j'étais d'avis qu'il n'était pas -- enfin que nous pouvons certainement faire office de centre d'échange d'information sur les marques et diriger les individus vers les différents supports mais au-delà de développer des supports spécifiques pour l'ICG que nous pouvons tous utiliser, il pourrait s'avérer utile d'avoir accès à tous les autres supports que les gens ont élaborés. Plus que tout autre chose, il s'agirait alors de véritables contributions à l'ICG.

Donc on dirait que plusieurs tâches ont été suggérées. Lynn a suggéré de développer un plan de communication officiel. Il est certainement nécessaire d'élaborer au minimum des supports destinés à un public non initié. Il serait bien que quelqu'un s'occupe de la définition des supports.

Je suggérerais également que -- il se peut que nous souhaitions savoir quand nous utiliserons ces supports. Nous pourrions alors peut-être organiser un webinaire sur le lancement de la période de consultation publique. Et il sera nécessaire que des individus participent à tout ça.

Et bien que je sois d'accord avec Jean-Jacques sur le fait qu'une distinction doit certainement être faite afin de savoir quand faire des déclarations officielles et qui serait chargé de les faire, ce qui est différent de nos interventions relatives aux travaux de l'ICG, je pense qu'il serait également judicieux de définir un rôle consistant à trier les demandes reçues dans de brefs délais.

Par exemple, nous discuterons plus tard des points de discussion pour la réunion de l'ICANN que Patrik a rassemblés. Autre exemple : lorsque nous recevrons des demandes de la presse, qui les traitera ? Comment allons-nous les trier ? Qui sera habilité à prendre la parole dans ce genre de situation ?

D'autre part, nous devons répondre à une autre question : souhaitons-nous procéder à une sensibilisation spécifique de la presse ? Dans l'affirmative, qui se charge de ça ?

Je souhaiterais avoir des avis sur la façon d'organiser ce travail. Nous pourrions éventuellement former un autre sous-groupe de bénévoles chargé de l'ensemble de ces tâches. Des personnes pourraient travailler sur un plan de communication et des supports, etc., le tout en collaboration avec ceux chargés de trier les demandes de la presse. Mais je souhaiterais avoir des avis sur la façon d'organiser ce travail.

Xiaodong, souhaitez-vous intégrer la file d'attente ?

XIAODONG LEE :

Je crois que nous disposons d'un processus standard permettant d'obtenir des commentaires publics et les contributions de la communauté.

Mon avis serait d'éventuellement demander aux bénévoles, ou de demander le soutien du secrétaire afin d'améliorer l'interaction avec la communauté car nous pouvons avoir recours aux réseaux sociaux, à de nombreux mécanismes afin d'obtenir les contributions de la communauté et afin qu'il y ait interaction. Il est préférable pour nous de recueillir plus de contributions et plus de commentaires de la communauté. Ce serait préférable.

ALISSA COOPER :

C'est une bonne idée. C'est quelque chose que nous n'avons pas encore beaucoup exploité jusqu'à présent. Mais nous pouvons certainement aller de l'avant.

Jean-Jacques ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, madame la présidente. C'est Jean-Jacques. J'apporte tout mon soutien aux suggestions de Lynn eu égard au plan de communication. Et, de fait, lors de notre première réunion à Londres, j'avais avancé cette idée ; et je reconnais qu'à l'époque c'était trop tôt. Comme Lynn l'a souligné, c'est vraiment le bon moment.

Avant d'entrer dans les détails, j'aimerais reprendre votre suggestion, Alissa, de former un petit groupe de bénévoles au sein de l'ICG chargé d'examiner l'ensemble des aspects débattus ce matin, de faire un résumé avec l'aide du secrétariat à partir des notes de notre discussion, de travailler là-dessus et peut-être de nous fixer un calendrier, éventuellement de quelques semaines, un mois, pour la présentation à l'ensemble de l'ICG lors de l'une de ses prochaines réunions de nos conclusions, et peut-être nos recommandations, sur le contenu du plan de communication.

Et l'aspect que vous venez de mentionner, Alissa, devrait également être traité, sous la forme d'une question : qui devrait être autorisé ou habilité à répondre et dans quel cas ? Par exemple, dans le cas d'une demande d'une agence de presse ou d'un journal, etc.

Juste un mot peut-être pour élargir le débat, selon moi, il existe deux types de situations. Première situation, la BBC ou CNN demande : Au sein de l'ICG, qui peut nous dire où en sont les choses sur tel ou tel sujet que vous traitez actuellement ? Dans ce cas de figure, je crois qu'assez naturellement, de par l'ampleur du public potentiel, la

direction, à savoir vous-même et vos co-présidents, devrait répondre à moins que vous ne désigniez quelqu'un d'autre.

Mais il existe bien d'autres cas, Alissa, où la réponse n'est pas si évidente. Par exemple, dans le cadre d'une émission radio dans un de nos pays respectifs ou en marge d'une conférence dans une université ou ailleurs, des questions peuvent nous être posées concernant les travaux de l'ICG. Et je pense que nous devrions tous nous faire mutuellement confiance pour utiliser la plate-forme commune, que j'ai préconisée précédemment, et être en mesure de gérer cela afin de répondre à une demande réelle.

La suggestion consiste donc à définir un petit groupe de travail. Et je me porte volontaire pour définir une politique ou stratégie de communication pour l'ICG. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci.

Mohamed ?

MOHAMED EL BASHIR :

Juste pour appuyer la proposition de Jean-Jacques. Je pense que ce groupe devrait travailler sur le plan de communication et répondre à la question objet de nos discussions précédentes.

ALISSA COOPER :

Patrik ?

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Merci. Permettez-moi de résumer ce qui vient d'être dit. Premièrement, nous formons un groupe chargé de travailler sur les questions liées au plan de communication, afin de déterminer quel type d'architecture nous allons utiliser à des fins de communication.

Deuxièmement, nous allons créer en coopération avec le secrétariat un dépositaire de supports qui nous permettra, au sein du SSAC, de visionner ce qui a été approuvé, ce que nous avons créé, et ce que d'autres personnes ont créé. Différentes catégories. Et il revient à ce groupe chargé de travailler sur un plan de communication de proposer des catégories adéquates qui permettraient à toute personne consultant le dépositaire de savoir de quel support il s'agit.

Troisième élément, avec lequel, à titre personnel, je suis en tout point d'accord, est que si quelqu'un demande des informations sur l'ICG en tant que groupe, le porte-parole chargé de répondre sera alors notre président. Ou, comme Jean-Jacques l'a dit, si le président n'est pas disponible, par défaut, l'un de nos co-présidents peut répondre car nous trois communiquons presque tous les jours. Donc nous sommes au fait de tout ce qui se passe. Mais la communication de l'ICG provient de notre président.

Quatrièmement, ce que j'ai également entendu en même temps que nous sommes très stricts avec le président parlant au nom de l'ICG, je pense que tous les membres de l'ICG, étant donné que nous disposons de ce dépositaire de supports, ne devraient être priés de garder le silence. Au contraire. Nous devrions utiliser le fait de disposer -- je

crois que c'est Martin ou Michael qui a dit que nous devrions utiliser le fait de disposer de membres de l'ICG à travers le monde, de différentes cultures, au sein de différentes unités constitutives, différentes communautés, pour essayer de donner de la voix et diffuser les supports autant que possible.

À présent, bien évidemment, la façon dont cela peut être effectué, le type d'aide dont ils pourraient bénéficier, et la façon dont ils pourraient procéder à cela, il revient au groupe chargé de la communication de déterminer comment les supports pourraient être utilisés.

D'un autre côté, lorsque les membres de l'ICG prennent la parole, nous ne parlons pas au nom de l'ICG. Nous expliquons où en est l'ICG, où en sont les choses, etc., ce qui pour moi fait toute la différence.

Donc voilà ce que j'ai compris. Et je suggère que l'on procède de la sorte afin d'aller de l'avant. Ce groupe de bénévoles est fondamental. Les supports du dépositaire classés en différentes catégories constituent également un élément fondamental. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci. C'était un résumé très intéressant. Merci de nous aider de la sorte.

Joe.

JOSEPH ALHADEFF : Merci. Je souhaitais juste apporter mon soutien à ce qui a été dit, également me porter volontaire pour participer à la stratégie de communication, et aussi suggérer de former avec certains des services qui ne suivent pas cette question de très près un groupe de discussion afin de déterminer si notre stratégie de communication est cohérente pour les personnes parachutées dans le processus par opposition à celles y ayant pris part.

ALISSA COOPER : Merci, Joe, nous vous faisons confiance pour nous retransmettre ces informations depuis votre communauté et je suis sûre qu'elles nous parviendront très clairement.

Martin.

MARTIN BOYLE : Merci, Alissa. C'est Martin Boyle.

Avec un sous-groupe chargé de la communication, je me demande ce que serait une contribution utile pour ce groupe chargé d'évaluer ce que l'on a déjà en place si tous les membres de l'ICG devaient fournir au groupe les réseaux avec lesquels ils se sont déjà engagés ou avec lesquels ils peuvent facilement s'engager, de sorte que l'on sache ce que la sensibilisation générale serait, et que l'on puisse, par extension, identifier les grands domaines faisant défaut, que ce soit au niveau régional ou d'un groupe de parties prenantes donné.

Merci.

ALISSA COOPER :

Merci.

Je souhaitais répondre à quelques points soulevés par Jean-Jacques et aborder d'autres aspects de cette question.

Jean-Jacques, vous avez en quelque sorte proposé que l'on forme ce sous-groupe qui reviendrait vers nous dans disons un mois avec un plan stratégique de communication.

Je pense que nous avons probablement besoin de disposer des supports que nous allons utiliser. Idéalement, il conviendrait de disposer des supports que nous utiliserons à des fins de sensibilisation du public aux alentours de la période de consultation publique, au moment où la période de consultation publique débutera, à savoir fin juillet ou début août. Je pense donc que nous devrions disposer de tout cela dans de brefs délais, que nous devrions disposer d'un plan vers la mi-juillet ou avant, éventuellement, car le développement des supports doit être effectué rapidement.

C'est quelque chose qu'il faut garder à l'esprit si vous souhaitez créer ce groupe, vous vous engagez à effectuer un gros travail très bientôt.

Le second point est que je pense que le groupe doit avoir conscience de la façon dont nous allons interagir avec notre secrétariat et de la façon dont nous allons pouvoir exploiter notre secrétariat à cette fin, et aussi de la façon dont nous allons interagir avec le personnel chargé de la communication des autres organisations, et surtout l'ICANN.

Le personnel chargé de la communication de l'ICANN est très important et une grande communication a déjà été effectuée autour de la transition, bien évidemment de différentes façons. Médias sociaux, graphiques, presse et vidéo et toutes ces choses.

De mon point de vue, comme l'a dit Lynn, nous ne voulons pas finir par nous trouver dans une situation où différentes organisations véhiculeraient des messages différents, et je veux donc que notre groupe au sein de l'ICG travaille en lien étroit avec le personnel de l'ICANN chargé de la communication, pour s'assurer de rester synchro.

Bien évidemment, nous pouvons utiliser notre secrétariat pour élaborer des supports et pour assurer la liaison avec, vous savez, pour nous aider à assurer la liaison avec le public, mais je pense que nous ne pouvons ignorer le fait que l'ICANN effectue aussi un gros travail de communication et que le plus important est donc pour nous de rester synchro et de se tenir mutuellement informés, et je pense qu'il s'agit là d'un devoir important incombant à ce groupe, et qu'il est nécessaire de faire remonter les informations à l'ICG dans son ensemble.

Mais je serais intéressée de recueillir vos avis concernant la façon dont on pourrait procéder. C'est un peu une partie délicate.

Puis enfin, je suis complètement d'accord avec ce qui a été dit en termes, encore une fois, de distinction entre d'un côté qui est le porte-parole de l'ICG et quand nous procédons à une déclaration officielle, et de l'autre toute personne habilitée à parler de nos travaux, mais je crois qu'il y a une règle d'engagement qui est en tout temps très importante et je souhaiterais confirmer que nous sommes d'accord

avec cette règle, à savoir que dès que l'un d'entre nous fait une déclaration au public, il convient de toujours savoir en quel nom cette déclaration est faite.

Si nous parlons en tant que membre de l'ICG à propos de l'ICG, il faut le faire savoir. Si je parle en tant que directrice d'un service de l'IETF, chose que je ne fais pas vraiment en public mais ça pourrait arriver, je dois alors faire savoir très clairement que -- nous portons tous des casquettes différentes et je sais qu'il y a eu une certaine confusion, peut-être, par le passé lorsque des gens rapportaient des informations relatives aux travaux de l'ICG. Est-ce votre avis personnel ? Est-ce votre avis en tant que membre d'un AC ou d'une SO, ou est-ce l'opinion unanime de l'ICG ? Et je crois que nous devons tous faire attention à être très clairs à ce sujet. Mais encore une fois, je souhaiterais savoir si vous êtes ou non d'accord sur ce point.

Jean-Jacques.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Alissa. C'est Jean-Jacques.

En réponse à vos différents points, Alissa, je suis d'accord avec tout ce que vous avez dit.

Juste un point concernant la relation avec les autres entités, et notamment avec le groupe chargé de la communication de l'ICANN qui est dirigé par un conseiller principal du président-directeur général de l'ICANN.

Ce sont des personnes pleines d'assurance et compétentes.

Je souhaite juste souligner le fait que même si nous devons être en relation constante avec eux, je crois qu'en raison de notre charte, nous devrions rester indépendants mais également être perçus comme indépendants de tout autre groupe, dont l'ICANN.

Bien que nous utilisions ses installations, je pense que nous devrions faire tout notre possible pour apparaître, sur Internet ou où que ce soit, comme une unité indépendante sous la dénomination d'ICG, etc.

Je ne pense pas que cela soit très difficile. Nous devons simplement garder cela à l'esprit. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci. Kuo-Wei.

KUO-WEI WU :

Merci. J'essaie de rappeler une chose. Nous allons finir par recevoir trois propositions de l'IETF, du CRISP et aussi du CWG, et au sein de l'ICG nous essayons de fusionner ces trois propositions en une seule et de l'envoyer à l'ICANN, ma question est la suivante : y a-t-il un calendrier ou dans quel type de circonstances allons-nous évaluer la proposition que nous enverrons à l'ICANN, et quel est l'impact sur les opérations de l'ICANN, par rapport à la situation actuelle ? Et comment pouvons-nous veiller à ce que cette proposition -- quelle que soit la PTI, quel est l'impact sur l'intérêt public et la stabilité et la sécurité des opérations Internet ?

À mon avis, nous devons réfléchir sérieusement à l'impact qu'aura la proposition sur ces situations. Merci.

ALISSA COOPER :

Et il s'agit de l'un des critères de la NTIA, donc nous devons l'évaluer, dans tous les cas.

Le suivant était Patrik.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Oui. Je souhaiterais mettre en avant une autre pièce importante du puzzle de communication sur lequel nous travaillons déjà et sur lequel j'ai passé énormément de temps, à savoir le fait que l'ICANN, en tant qu'organisation -- par exemple, l'ICANN produit actuellement de nombreux supports de sa propre initiative, qui incluent une description, par exemple, de ce que l'on fait au sein de l'ICG, ce qui signifie que nous -- il ne s'agit pas seulement d'informations que nous décidons de produire et que nous devons examiner afin de savoir si elles sont correctes. Nous devons également garder un œil sur ce que produisent d'autres organisations et essayer de les corriger et, si nécessaire, aider d'autres organisations produisant des informations sur la base de leur calendrier.

Et donc, par exemple, je passerai ma pause café avec l'ICANN afin de corriger les documents infographiques qui sont utilisés en interne afin d'éclairer les informations au sein de l'ICANN.

Donc c'est quelque chose sur lequel nous devons aussi passer du temps et j'encourage ce groupe de bénévoles chargé de la communication de ne pas l'oublier. Merci.

ALISSA COOPER : Milton ?

MILTON MUELLER : Ouais. Je reprends le thème que vous avez abordé, Alissa, à savoir la relation avec le poids lourd des relations publiques de l'ICANN, ce qui est le cas, il faut le reconnaître.

Par exemple, si vous cherchez sur Google notre groupe, le site Web de l'ICANN y afférent apparaît quatre positions au-dessus de notre site Web. Et il s'agit juste d'une indication, vous savez, l'ICANN peut produire des vidéos de gens connus abordant certains thèmes, elle peut produire des blogs, etc. Si nous souhaitons contrôler le message, comme ils disent à Washington, nous devons trouver une sorte d'arrangement qui nous permettrait de nous positionner par rapport aux capacités en relations publiques de l'ICANN. Les utilisons-nous ? Les évitons-nous ?

Je n'ai pas de grande idée sur la façon de gérer cette relation, mais je pense que c'est quelque chose sur lequel nous devons nous pencher.

ALISSA COOPER : Ouais. Accordé. Et Mohamed fait en quelque sorte office de personne-ressource en matière de communication avec l'ICANN et assure la

coordination avec le secrétariat et devrait continuer à le faire, je pense, mais cela ne répond pas à la question de savoir comment nous devons structurer la relation.

Alors bonne chance, Mohamed.

[Rires]

Je plaisante.

[Rires]

Jari ?

JARI ARKKO :

Oui. Je crois que je suis d'accord avec tout ce qui a été dit, et aussi avec ce que vient de dire Milton.

Mais une bonne partie de la discussion s'est centrée sur la façon de collecter des supports et comment veiller à ce que nous soyons prudents dans nos propos et bien synchro, et c'est de la plus haute importance, je ne remets pas ça en cause. Je souhaitais juste souligner que l'aspect lié à la communication est très très important. Le message sera formulé par quelqu'un quelque part dans le monde. On peut être de la partie ou non. Je pense que nous devrions être de la partie et notre message devrait être entendu, et j'estime que ce groupe a l'opportunité de fournir un message impartial et crédible émanant de la communauté et nous en avons vraiment besoin.

C'est très très important.

ALISSA COOPER : Merci. Manal ?

MANAL ISMAIL : Merci, Alissa, et merci à tous.

Je suis également d'accord avec tout ce qui a été suggéré auparavant, et je me demande aussi si le moment est venu de procéder à une révision de notre FAQ, afin de s'assurer qu'elle est à jour et peut-être d'y ajouter des questions fréquemment posées qui ont été répétées et qu'il serait utile d'ajouter à notre dépositaire central de supports.

Personnellement, je pense que cela n'est pas seulement utile à ceux qui la lisent mais l'est aussi pour nous afin de veiller à fournir les mêmes réponses aux questions qui sont posées, alors merci.

ALISSA COOPER : Merci. Milton, êtes-vous de nouveau dans la file d'attente ?

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : (hors micro)

ALISSA COOPER : Non. OK. Joe ?

JOSEPH ALHADEFF : Ouais. Merci. Je souhaite juste soulever un point concernant la suggestion de Manal, qui me semble être une bonne suggestion -- afin

d'archiver correctement ce qui était là et à quelle heure, si nous rafraîchissons la FAQ, peut-être faudra-t-il nous assurer que la précédente FAQ est mise à la disposition des personnes à un moment donné, car je pense qu'il est utile de s'assurer que si les gens réexaminent notre processus afin de voir ce qui était transparent et ce qui était utile dans notre processus, ils puissent trouver les supports disponibles à ce moment-là dans notre processus.

Dans un souci d'exactitude, nous devons garder un fichier d'où en était les choses à tel moment.

ALISSA COOPER :

Oui. Y a-t-il un numéro de version ? J'en pensais que oui, mais je ne sais pas s'il a une date, enfin bref, mais oui. OK. Merci d'avoir pris en main cette action, Manal.

[Rires]

Jean-Jacques ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Alissa. C'est Jean-Jacques.

Puis-je suggérer que l'on demande au secrétariat de se mettre en contact avec les cadres supérieurs de l'ICANN en charge de la communication afin d'essayer d'organiser une réunion informelle entre vous, notre secrétariat et ceux d'entre nous souhaitant contribuer au travail de ce groupe, avec bien sûr Mohamed que vous avez désigné, afin que l'on puisse déjà déblayer le travail et s'assurer

d'être en possession de tous les éléments qui ont été qualifiés jusqu'à présent ce matin d'importants pour notre future stratégie de communication.

Suite à quoi, nous pourrions voir ce qui peut raisonnablement être demandé au personnel de l'ICANN chargé de la communication sans compromettre notre image en tant qu'ICG, organe indépendant.

Je suis sûr que l'on peut trouver un arrangement satisfaisant, pour l'ICANN et pour nous.

ALISSA COOPER :

Merci, Jean-Jacques. Je pensais pareil, que peut-être nous pourrions procéder à l'appel à volontaires ici pour le sous-groupe chargé de la communication, puis que ce groupe pourrait essayer de se réunir seul, puis avec le secrétariat et le personnel de l'ICANN chargé de la communication qui est présent cette semaine, essayant ainsi de profiter au maximum du temps dont nous disposons comme nous nous trouvons tous au même endroit. C'est une bonne idée.

D'autres mains levées, commentaires, questions ? OK. Pourquoi ne pas procéder alors à l'appel à volontaires parmi les personnes souhaitant rejoindre le sous-groupe chargé de la communication, je sais que Mohamed est déjà partant.

[Rires]

Jean-Jacques. Patrik. J'étais également sur le point de me porter volontaire afin que tous les présidents fassent partie du groupe, ce qui à mon avis est une bonne idée.

Joe, vous êtes-vous déjà porté volontaire ?

JOSEPH ALHADEFF : Oui, tout à fait.

ALISSA COOPER : OK. Joe.

Je vois Jari, Jandyr, Xiaodong. Parfait. C'est un bon nombre je pense. OK. Le secrétariat a noté nos noms, et si vous pouviez également nous envoyer un e-mail et essayer de commencer à coordonner tout ça afin de trouver un moment pour que l'on se réunisse en début de semaine, si possible, ça serait bien. Merci. Et le secrétariat fait certainement partie du sous-groupe.

[Rires]

Évidemment. Vous faites partie de tous les groupes.

Parfait. Voilà la mesure que l'on a prise. Et juste afin de résumer les points d'accord, pour les communications officielles, le président sera le porte-parole mais peut déléguer sa fonction à d'autres personnes si nécessaire, y compris le président, les co-présidents ou autres. Concernant les communications informelles, tout le monde est habilité et encouragé à prendre la parole. Le sous-groupe chargé de la

communication élaborera un plan de communication incluant, espérons-le, des supports homogènes que nous pourrions tous utiliser, et demandera des supports conclusifs à tout le monde quand le temps sera venu. Et nous créerons aussi un dépositaire de ces supports, afin que le public puisse y avoir accès en un seul endroit. Et le sous-groupe travaillera également sur cette interaction avec le service de communication de l'ICANN.

Et lorsque nous faisons des déclarations, nous devons tous clairement faire savoir sous quelle casquette nous intervenons.

Voilà les points abordés. Ai-je oublié quelque chose.

OK. Excellent. Je suggérerais donc, quant à l'ordre du jour, d'aborder maintenant la question de la marque IANA, car nous avons -- nous avons fini ce thème 40 minutes en avance et nous avons 30 minutes prévues pour ça. Des objections à ce petit changement de programme ?

OK. Faisons comme ça.

Pouvons-nous projeter le texte relatif à la marque IANA ? Merci.

Avez-vous eu le temps de le lire ? Non ? Souhaitez-vous prendre trois minutes pour lire le texte ? Oui, d'accord. Parfait.

OK. Disons cinq minutes. Les personnes souhaitant prendre une pause ou lire le texte ou si vous pouvez faire les deux en cinq minutes, bravo.

[Pause]

ALISSA COOPER : Je vois des gens regarder fixement leur écran. Cela veut-il dire qu'ils sont encore en train de lire ce texte ou qu'ils sont passés à autre chose ? Êtes-vous prêts ? Quelqu'un a-t-il besoin de plus de temps ? Oui ? Allez-y. Prenez davantage de temps.

NARELLE CLARK : La plupart sont juste des brouilles en fait. Second paragraphe, dernière phrase, « une licence exclusive n'est pas compatible avec les trois ». Je suggérerais de remplacer ça par « une licence exclusive ne pourrait être compatible avec les trois communautés utilisant de façon continue le terme ». Au vu de cela, en fait je ne vais pas vous donner mon argument à ce stade. Mais il y en a un et il est très solide.

Et il y en avait une autre. Je crois que vous avez le terme « extent » qui veut dire « extend » quelque part plus loin. Je crois que c'était au troisième paragraphe.

ALISSA COOPER : OK. Êtes-vous OK pour modifier en direct ?

MILTON MUELLER : J'ai déjà procédé à quelques modifications. Les avez-vous vues ? Je ne sais pas ce que vous pensez de ces modifications. Mais cela pourrait nous épargner une étape ou deux, à moins que vous ne pensiez qu'il y ait une modification substantielle.

ALISSA COOPER : Je n'en vois qu'une, il y a juste un endroit où vous avez suggéré une modification, n'est-ce pas ?

MILTON MUELLER : Il y en a cinq ou six.

ALISSA COOPER : Oh, je vois. OK. Non, c'est sur la liste. C'est sur la liste. OK. Pouvons-nous incorporer ici les suggestions de Narelle ? À moins que -- quelqu'un va-t-il -- Jari -- débattre de l'une des suggestions de Narelle ou non ?

MILTON MUELLER : Je souhaiterais savoir quel est ce solide argument.

ALISSA COOPER : OK. Voici ma suggestion. Des fautes de grammaire, par exemple on a mal écrit un terme, on fait une autre lecture et on corrige ce qu'il faut.

Pas besoin de discuter de cela dans le groupe. Mais pour toute autre chose, il faut en parler. Si vous avez une suggestion, on en discutera. Puis à la fin, on procédera aux modifications. Ne vous préoccupez pas des modifications pour l'instant. D'accord ? Parfait.

Donc nous avons la suggestion de Narelle, à savoir remplacer « n'est pas » par « ne pourrait être » à la dernière phrase du second paragraphe. N'effectuons pas le changement tout de suite, désolée, car certaines personnes souhaitent discuter de cela, il me semble. Puis nous ferons défiler la file d'attente.

Donc dans la file d'attente je vois Milton, Jari, Lynn. Milton, c'est à vous.

MILTON MUELLER :

On parle donc juste de la lettre en général ? Selon moi, la terminologie était un peu bizarre, et il ne s'agissait pas juste de modifications ou de fautes d'orthographe, c'était peut-être que le sens ou l'énoncé n'était pas clair.

Par exemple, j'ai simplifié la terminologie et dit que ce texte n'était pas le produit d'un consensus et d'une délibération du CWG et pouvait faire l'objet d'autres négociations.

J'ai ajouté, j'ai trouvé ça moyennement important, une correction à cet énoncé concernant les communautés IETF et RIR qui utilisaient et continuent à utiliser le terme IANA sans permission. Je trouve cela significatif.

ALISSA COOPER : Laissons Milton finir et nous débattons.

MILTON MUELLER : Je pense que vous pensez que vous avez besoin d'une permission. Et ce que je suis en train de montrer c'est que non. Vous l'avez utilisé sans demander la permission à personne. C'est correct ?

Très bien. Bref, c'est quelque chose auquel il faut faire attention.

Et j'insère une déclaration univoque à la fin. L'ICG souhaiterait exiger non seulement que vous travailliez avec les deux communautés mais aussi qu'elles réexaminent cet aspect de leur proposition au vu du fait que, A, il n'était pas complètement abouti et qu'il semblait entrer en conflit avec les éléments sur lesquels nous nous étions mis d'accord.

Donc j'estime qu'il leur revient de réfléchir à la façon dont elles souhaitent vraiment faire cela. Et on pourrait même éventuellement ici rallonger la formulation, en leur demandant d'examiner ce qui a été proposé par les autres communautés. Voilà mon récapitulatif.

ALISSA COOPER : Merci. Reprenons la file d'attente. Mais pour répondre à votre premier point au premier paragraphe, la terminologie utilisée a, en quelque sorte, été tirée de l'e-mail envoyé par Jonathan Robinson à cet égard. Mais je serais ravie de préciser cette partie et de vous communiquer comment nous devrions la caractériser. Cela me paraît judicieux.

D'autres personnes vont répondre aux autres points mais je souhaitais juste répondre à celui-ci.

Jari.

JARI ARKKO :

Jari Arkko. J'aime les suggestions de Milton à l'exception de la formulation spécifique concernant « l'absence de permission ». Mais on peut travailler là-dessus. Russ a probablement une proposition.

Et j'ai notamment aimé votre idée d'ajouter des termes univoques à la fin. Voilà l'essence de mon commentaire. Je vais laisser toutes les autres formulations de côté.

Le texte qu'a envoyé Alissa dit en gros : « Salut tout le monde, vous devriez assurer la coordination ». Pour être honnête, ils le savent déjà. Je ne sais pas à quel point ils ont pris cela en compte, mais ils le savent. Enfin, cela a fait l'objet de discussion sur la liste.

Et j'estime qu'au vu de l'historique de cette question et des plusieurs mois de traitement qui ont déjà été effectués, il serait préférable de dire quelque chose du type y a-t-il une raison expliquant que -- veuillez envisager d'utiliser l'approche déjà convenue avec les autres communautés ou sinon de travailler sur des solutions mutuellement acceptables avec les autres communautés. Quelque chose comme ça. Nous pouvons travailler sur le texte.

ALISSA COOPER :

Merci.

Lynn ?

LYNN ST. AMOUR :

Je souhaitais commenter -- Lynn St. Amour pour la transcription. Je souhaitais aussi commenter le dernier paragraphe. En fait, je ne pense pas que l'on doive commenter le statut de leur processus, comme suggéré par Milton, ou son contenu, mais juste leur demander très spécifiquement de le revisiter.

Je pense donc que si l'on supprime cette phrase qui commence par « étant donné que le texte n'a pas été examiné en détail et en est à ses débuts », la phrase n'en est que renforcée et ne nous met pas en position de commenter la mesure dans laquelle ils l'ont ou ne l'ont pas examiné.

ALISSA COOPER :

Merci.

Russ ?

RUSS HOUSLEY :

Dans le cadre de l'ICG, je ne pense pas que l'on veuille débattre de la possibilité ou non pour les autres communautés d'utiliser le terme IANA. Et je vais éviter d'ouvrir la boîte de Pandore. L'IETF l'a utilisé avant la création de l'ICANN.

ALISSA COOPER :

Narelle ?

NARELLE CLARK : Narelle pour la transcription. Il me semble que Jari a une mise à jour sur le nombre de RFC faisant référence au terme IANA. Vous venez de le faire. Désolée. Toutes mes excuses. Merci.

ALISSA COOPER : Nous allons devoir le modifier jusqu'à l'envoi de la note.

[Rires]

Allez-y, Milton.

MILTON MUELLER : Ouais. Je ne suis pas sûr d'avoir compris la crainte exprimée par Russ. Je souhaiterais qu'on me l'explique davantage.

Oui, nous admettons que le terme figure dans plus de 3 000 RFC. Nous admettons que vous l'avez utilisé. Qu'est-ce qui ne va pas avec le fait de dire que vous l'avez utilisé sans permission, ce qui, sur le plan juridique, indique que vous n'avez pas eu besoin de permission et que, par conséquent, personne d'autre ne possède la marque ou ne vous empêche de l'utiliser ? Et c'est la proposition de -- le CWG suggère que vous devez avoir la permission. Voilà principalement ce que je voulais dire. Donc je ne m'oppose pas ni n'encourage à inclure ici ces termes. C'est juste que je ne comprends pas votre crainte.

ALISSA COOPER : Russ ?

RUSS HOUSLEY : Milton, ma crainte est la suivante : on soulève une question qui a un lourd historique qui remonte à la création de l'IETF Trust et je me demande si cette marque a été déplacée ici ou à l'ICANN. Et cela rouvrirait d'anciennes plaies et je préférerais éviter ce sujet car cela ne nous aidera pas eu égard à la transition.

ALISSA COOPER : Très bien. Pas de réouverture de plaies.

[Rires]

Nous ajouterons cela à la vidéo de synthèse de ce soir. Nous avons décidé de ne pas réouvrir de plaies.

OK. Au suivant, Daniel.

DANIEL KARREBERG : J'ai baissé ma main parce que Russ a en gros dit ce que je comptais dire.

ALISSA COOPER : Narelle ? Il l'a fait. OK.

Quelqu'un souhaite-t-il répondre à la suggestion de Narelle ?

Ou souhaitez-vous fournir davantage d'informations concernant la partie « une licence exclusive ne pourrait être compatible » ? Ouais.

NARELLE CLARK : Nous avons en quelque sorte apporté une conclusion à mon argument solide concernant « ne pourrait être »/« n'est pas ». Je souhaiterais donc m'en tenir au texte -- désolée, je souhaiterais qu'on incorpore « ne pourrait être » pour ce à quoi nous faisons référence.

Je ne -- pour la transcription, je ne reconnais pas -- non, je vais m'arrêter.

ALISSA COOPER : Donc Narelle suggère que la dernière phrase du second paragraphe prenne la forme suivante : « Une licence exclusive ne pourrait être compatible avec les trois communautés utilisant de façon continue le terme », au lieu de dire qu'elle n'est clairement pas compatible. Peut-être parce qu'il se peut qu'il existe actuellement en vertu d'une licence exclusive et que de nombreuses personnes l'utilisent de toutes les façons, voilà ma compréhension de l'éventuel problème, quelque chose comme ça.

MILTON MUELLER : Va-t-on de nouveau éviter de réouvrir des plaies ou y a-t-il -- je n'ai toujours pas entendu d'argument.

ALISSA COOPER : Je crois que l'on évite de réouvrir des plaies, en effet.

NARELLE CLARK : Milton -- Narelle Clark pour la transcription. Je dirais qu'il existe un droit d'utilisation implicite étant donné qu'il y a 3 353, si je me souviens bien, RFC de l'IETF publiés faisant mention précise de l'IANA et qu'il y a eu une association étroite avec l'IANA au sein de l'IETF et aussi des RIR depuis leur création.

ALISSA COOPER : Russ Mundy.

RUSS MUNDY : Merci. C'est Russ Mundy. Je ne sais pas si cela est important pour la discussion ou non. Mais si cela s'avère nécessaire, je pense que je peux localiser des documents disant que le terme « IANA » était utilisé avant même la création de l'IETF et a été utilisé régulièrement depuis sa création ainsi que dans d'autres organisations connexes. Cette utilisation précède donc l'IETF.

ALISSA COOPER : Daniel.

DANIEL KARREBERG : C'est Daniel. Merci, Alissa. Et maintenant j'entends un écho de nouveau.

Quelqu'un doit éteindre son micro. Merci.

Je pense que l'on peut -- je suis d'accord avec ce que Russ et Narelle ont dit. Mais j'estime que l'on peut laisser les communautés décider

de cela. Je pense qu'il ne serait pas judicieux de prévoir dans quelle mesure elles pourraient être d'accord. Je pense que la formulation pourrait ne pas être aussi bonne, et on devrait la garder et l'utiliser. Mais on ne devrait pas nous percevoir comme fabriquant la solution.

ALISSA COOPER : Merci, Daniel.

Milton.

MILTON MUELLER : Oui. Vous prenez le terme « licence exclusive » hors de son contexte. La toute première phrase de cet énoncé prévoit que « La proposition de transition du CWG suggère que l'ICANN octroiera à la PTI une licence exclusive, exempte de redevances, entièrement réglée », etc. Donc c'est la référence faite par cette phrase. Elle se réfère spécifiquement à la proposition du CWG, pas à une licence exclusive en général. Si vous souhaitez la rendre plus spécifique, j'en serais ravi, je serais ravi de dire que la proposition du CWG telle que rédigée en l'état actuel des choses ne pourrait être compatible avec les trois communautés utilisant de façon continue le terme.

C'est ce que nous souhaitons dire, n'est-ce pas ?

ALISSA COOPER : Narelle, souhaitez-vous répondre à cela ?

NARELLE CLARK : Je suis encore en train d'analyser -- c'est Narelle qui parle. Je suis encore en train d'analyser ce que Milton vient de dire. Je pourrais avoir besoin de voir cette partie de texte sur papier au lieu de la voir sur écran, mais je pense que vous rendez tout cela trop définitif. Je souhaitais souligner que je pense que l'on se retrouve de nouveau impliqué dans le problème. Notre problème n'est pas -- notre tâche n'est pas la mise en œuvre. Notre problème est le problème méta. Vous savez, la supervision fondamentale. Notre problème n'est pas de savoir quels éléments sont mis en œuvre et comment les choses sont faites. Nous devons ici nous en tenir à notre couche du problème et nous sommes en train de plonger dans la couche inférieure.

C'est ce qui est arrivé hier. Je pense que nous devons faire marche arrière.

MILTON MUELLER : J'ai recours à une terminologie plus précise concernant ce à quoi cette phrase fait référence. Nous ne nous impliquons pas dans quelque chose dans lequel nous n'étions pas impliqués. J'ai même proposé d'utiliser le terme « pourrait », c'est ce que vous vouliez non? Donc je ne comprends pas ce qui se passe. Il y a --

NARELLE CLARK : Milton, pouvez-vous répéter ? Ça avait l'air plutôt bien mais je n'en étais pas sûre.

MILTON MUELLER : Au lieu de dire « une licence exclusive ne pourrait être compatible avec les trois communautés » etc., je dis juste « La proposition de transition du CWG ne pourrait être compatible avec les trois communautés utilisant de façon continue le terme ».

ALISSA COOPER : Je mets la modification dans la projection Adobe Connect.

C'est bon ? Vous la voyez ?

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : (hors micro)

ALISSA COOPER : Non ? La voyez-vous dans Adobe Connect ?

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : (hors micro)

ALISSA COOPER : OK. Les personnes qui étaient en train de débattre de cela sont-elles satisfaites de cette modification ? Milton et Narelle ? Jari ? Russ ?

OK. Patrik, vous aviez levé la main ?

PATRIK FÄLTSTRÖM : Patrik Fältström pour la transcription.

Mon commentaire ne porte pas sur le texte.

Je pense au processus auquel nous avons recours ici. On dirait que notre objectif ici est d'expédier cette question des noms du CWG avant de réellement procéder à une autre sorte d'évaluation, c'est juste ?

Si c'est le cas, je souhaiterais alors apporter tout mon soutien à ce qu'a dit Narelle et réaffirmer ce que j'ai dit hier, que nous devons être très clairs et nous concentrer sur notre couche de cette architecture, car nous devons garder à l'esprit que les organisations membres examinent de très près ce qui se passe, y compris ce qui se passe dans cette salle, et elles approuveront ou désapprouveront cette proposition au plus tard jeudi de la semaine prochaine. Je suggérerais donc d'essayer d'arriver à envoyer quelque chose aujourd'hui, plus ou moins -- bien sûr, dans la mesure du possible -- permettre à tous les membres de l'ICG non présents ici de voir cela, disons 24 heures après que l'on a convenu dans cette salle du contenu, mais plus ou moins aujourd'hui, ou on devrait faire preuve de prudence et le reporter, car si l'on envoie quelque chose à l'ICG, disons jeudi ou mercredi, il pourrait y avoir des effets secondaires concernant la réaction au sein des organisations membres.

Nous devrions donc faire preuve d'un peu de prudence avec ce genre de processus que nous utilisons ici.

Je ne dis pas que nous ne devrions pas essayer d'arriver à quelque chose aujourd'hui. Au contraire. Je pense que ce serait une excellente chose. Mais si c'est notre objectif, c'est ce que nous devrions nous donner comme objectif. Merci. Jari ?

JARI ARKKO :

Jari Arkko.

Juste un commentaire à cet égard. Je crois que je suis d'accord avec ça, mais je pense aussi que le texte est très clair, qu'il s'agit davantage des étapes après la proposition qu'un commentaire sur la proposition même. Et nous avons essayé d'être prudents avec ça, n'est-ce pas ?

Donc nous devrions continuer d'être prudents avec ça même si nous procédons à des modifications à la fin du message où nous faisons la véritable demande, à savoir « Bonjour, veuillez prendre cela en compte et le gérer de telle et telle façon, et au fur et à mesure que vous franchissez les futures étapes du développement des détails et de la mise en œuvre de votre proposition » ou, peu importe si les termes sont corrects ou pas, mais je pense que nous pouvons relever ce défi.

ALISSA COOPER :

Milton, êtes-vous de nouveau dans la file d'attente ? Non.

OK. Donc c'est la phrase -- je crois que c'est la dernière phrase que nous devons examiner. J'ai supprimé la partie que Lynn avait proposé de supprimer, donc vous pouvez voir maintenant la nouvelle formulation.

« L'ICG souhaiterait demander au CWG de réexaminer cet aspect de la proposition et de travailler avec les autres communautés afin de concilier les incompatibilités qui ont été identifiées. »

Souhaitiez-vous en dire davantage ?

Je sais que vous l'avez déjà suggéré deux fois, mais le message n'est toujours pas passé, pouvez-vous répéter votre suggestion ?

JARI ARKKO :

J'ai deux commentaires à présent.

L'un est basé sur le commentaire de Patrik selon lequel nous ne devrions pas dire « réexaminer cet aspect de la proposition » mais quelque chose ayant trait aux prochaines étapes, car c'est vraiment -- cela ne fait pas partie de la proposition. Il s'agit d'une version initiale, la terminologie sera par la suite négociée, donc cela doit changer d'une certaine façon, il me semble.

Et le deuxième commentaire est que je souhaiterais dire quelque chose du type « Le CWG soit adopte l'approche ayant déjà fait l'objet de discussions entre l'IETF et les RIR, soit travaille sur une proposition mutuellement acceptable avec les autres communautés ».

ALISSA COOPER :

OK. Daniel ? Daniel, allez-y.

DANIEL KARREBERG :

Merci, Alissa. C'est -- oui. C'est sur le chat. Je suggère juste de supprimer « réexaminer cet aspect de la proposition », de sorte que la phrase serait la suivante : « L'ICG souhaiterait demander au CWG de travailler avec les paramètres de protocole », etc., et cela prend ainsi en compte la crainte justifiée de Patrik.

ALISSA COOPER : OK. C'est une suggestion.

Jon ?

JON NEVETT : C'est exactement ce que j'allais suggérer, mais d'après ce qu'a dit Jari, si vous voulez également ajouter, au lieu uniquement de « travailler avec les paramètres de protocole et les communautés de numéros afin de concilier les incompatibilités », vous pouvez dire « afin d'examiner les autres propositions ».

Donc le CWG, en effet, examinerait les propositions des deux autres communautés puis travaillerait afin de les concilier.

ALISSA COOPER : OK. Milton ? Je vais procéder aux modifications mais je souhaite dans un premier temps entendre ce qu'a à dire chaque personne, alors c'est à vous, Milton.

MILTON MUELLER : Ouais. Si vous n'allez pas leur demander de procéder à un réexamen, je pense vraiment que vous devez être -- vous savez, je suis très impliqué dans le CWG et je sais, il me semble, quel genre de message permettra d'obtenir les résultats que nous recherchons, à savoir une approche compatible, et je pense que vous devez dire plus que « allez

travailler avec les autres et faites en sorte de concilier tous les éléments ».

Je pense que vous devez dire soit ce que j'ai dit soit ce que Jari a dit, c'est-à-dire quelque chose du genre « Afin d'arriver à sa proposition, le CWG soit adopte l'approche déjà convenue entre l'IETF et les RIR soit examine les autres propositions opérationnelles de la communauté et trouve un moyen de concilier sa proposition avec celles-ci ».

En d'autres termes, je pense que nous devons donner beaucoup plus d'instructions spécifiques, plutôt qu'un simple geste de la main et dire « Allez-y. Conciliez-moi tout ça. »

Je pense que c'est ce qui est requis dans ce contexte.

ALISSA COOPER :

Je procède aux modifications, occupez-vous de la file d'attente.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Ouais. C'est Patrik. Je regarde ce que l'éditeur est en train de modifier afin de me faire ma propre idée, donc...

[Rires]

Je vois sur le chat que les personnes sont, en général, satisfaites des suggestions de Milton.

Je souhaiterais noter ici que la formulation que nous utilisons avec ces instructions plus spécifiques, que personnellement -- je comprends parfaitement Milton et suis d'accord avec votre suggestion. C'est assez

différent de ce que nous avons envoyé aux deux autres communautés opérationnelles où nous -- nous parlons de façon plus générale de « Veuillez concilier et être » -- nous nous agitions davantage lorsque nous parlions avec ces deux communautés.

D'un autre côté, personnellement je ne vois aucun problème à être un peu plus précis ici car nous avons un accord avec les deux autres communautés.

OK. Si les gens sont satisfaits de cela, y a-t-il autre chose à ajouter ?

ALISSA COOPER :

Eh bien, je ne suis pas sûre d'avoir capté cela, mais j'ai essayé.

Parlez-nous des modifications -- sur le chat. Dans la salle Adobe Connect.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

C'est Patrik Faltström. Je vois sur le chat que Daniel souligne que nous devrions -- il pense qu'il n'est pas nécessaire que nous soyons précis. Ah, d'accord.

DANIEL KARREBERG :

OK. Poursuivez.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

OK. Oui. Je viens de voir que Daniel -- sur le chat que Daniel Karrenberg -- permettez-moi d'indiquer cela pour la transcription.

Daniel a écrit sur le chat : « Ce qui apparaît sur l'écran est OK. Continuons. » Merci.

Alissa, c'est à vous.

ALISSA COOPER :

La seule réserve que j'émetts à cet égard est qu'on parle de « l'approche », alors que les deux communautés n'ont pas vraiment adopté la même approche. C'est juste que les approches des deux autres communautés sont compatibles. On pourrait réfléchir là-dessus.

Lynn ?

LYNN ST. AMOUR :

En fait, j'allais commenter quelque chose que Patrik a dit auparavant, j'ai cru qu'il avait dit que nous allions arrêter notre travail pendant 24 heures à cause des membres de l'ICG qui ne sont pas présents aujourd'hui, et j'allais suggérer que l'on fasse un tour de salle afin de voir qui préférerait procéder à l'envoi aujourd'hui.

Cela a été minutieusement examiné par environ 25 personnes présentes dans cette salle. C'est -- sur la base de la discussion que l'on a eue hier, je pense que là ça suffit, et nous devons l'envoyer le plus tôt possible, mais encore une fois, je ne réponds pas au dernier point que vous avez soulevé, Alissa. Je réponds au point soulevé précédemment par Patrik.

ALISSA COOPER : Ouais. Allez-y.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Si effectivement les membres de l'ICG estiment qu'on l'a déjà assez examiné, alors bien sûr c'est quelque chose que l'on peut faire.

Plus tôt on pourra envoyer cette déclaration aux noms du CWG, mieux ce sera, évidemment, mais je souhaite juste que cela ne dérange personne.

ALISSA COOPER : OK. Devrais-je essayer de corriger cet aspect concernant la singularité de l'approche ou en avons-nous fini avec ça ?

Eh bien, je souhaite --

Oh, Russ. Désolée. Désolée. Russ Mundy était dans la file d'attente. Allez-y.

RUSS MUNDY : Merci, Alissa. Juste un commentaire concernant la crainte que vous avez exprimée qu'il ne s'agirait pas d'une approche unique.

Je pense que si vous remplacez « adopte l'approche » par « adopte une approche », cela empêcherait d'arriver à la conclusion qu'il s'agit d'une seule approche.

ALISSA COOPER : OK. « S'il adopte une approche adoptée par », c'est un peu bizarre. Mais je peux m'y faire. C'est bien.

OK. Nous allons procéder à la correction des erreurs grammaticales, je sais que certaines personnes ont envoyé certaines de ces fautes et nous ferons une lecture en anglais, mais à part --

Des objections à la correction des erreurs grammaticales et fautes d'orthographe, et à l'envoi subséquent ?

Non. OK. Excellent. Alors on va faire ça, c'est décidé, prenons une pause jusqu'à 11:15. Ouais.

Nous reprendrons à 11:15.

[Pause]

ALISSA COOPER : Nous allons reprendre dans quelques minutes, veuillez donc vous asseoir.

Je vous remercie d'être revenus de la pause. Et nous allons commencer avec -- en fait, juste avant la pause, Daniel avait posé une question. Je n'arrive pas à me connecter à Adobe Connect et donc ne peux pas voir s'il est revenu. Par la suite, il a, il me semble, envoyé un e-mail à la liste de diffusion concernant cette question. Et j'avais un doute, Daniel, l'e-mail est-il suffisant ou souhaitiez-vous engager une discussion sur ce point ?

DANIEL KARRENBERG : Bonjour, Alissa. Merci. Après la discussion que nous venons d'avoir sur la communication au CWG, il m'a semblé que nous devrions faire un pas en arrière et étudier notre façon de communiquer, en principe, avec les communautés opérationnelles.

Selon moi, il ne fait aucun doute qu'il nous incombe de soulever tout problème d'incompatibilité ou d'alignement important pour ces communautés.

Mais notre mandat ne nous impose pas de résoudre ces problèmes et de mettre en œuvre à la place une solution ou une autre. Donc je pense que l'on est d'accord là-dessus, on en a discuté auparavant.

Suggérer des solutions comme nous venons de le faire ou une approche sur la façon d'y procéder équivaut à s'aventurer en terrain inconnu. Et nous devons faire attention à veiller à distinguer le fait de souligner que quelque chose doit être fait du fait de suggérer des

solutions. Je ne dis pas que nous ne pouvons suggérer des solutions. Je dis juste de bien faire la distinction. Nous pouvons dire, ce problème, par exemple, IANA -- le problème des droits liés au nom IANA doit être résolu. Et puis prendre une pause et dire, Voici un certain nombre de solutions envisageables ou voici une solution envisageable, et être très clair là-dessus afin de ne pas sembler prendre parti lors d'une discussion ou appuyer une solution donnée.

Je pensais que l'on était tombé d'accord là-dessus auparavant. C'est une conséquence du motus operandi que nous avons convenu. Et il n'y a aucune objection au principe, donc on en a fini. Mais s'il y a des objections, je crois alors que nous devrions prévoir une discussion à ce propos. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Daniel.

Je pense que nous sommes toujours d'accord. Mais si quelqu'un pense autrement, qu'il lève la main. Je ne vois aucune main levée. Je crois donc que nous sommes tous d'accord.

DANIEL KARREBERG :

Merci.

ALISSA COOPER :

OK. Parfait. Parfait. Merci.

Passons à notre réponse à la NTIA, si l'on pouvait projeter la prochaine diapo diffusée hier soir, ça serait bien.

Patrik et moi nous sommes réunis hier soir afin de produire un texte de réponse à la NTIA. Et comme il l'a dit dans son e-mail et comme c'est souvent le cas, lorsque vous devez rédiger quelque chose, vous découvrez tout un tas de questions auxquelles vous n'aviez pas pensé à l'avance. Et donc nous en avons découvert quelques-unes en procédant à cette rédaction.

Par exemple, nous ne disposons toujours pas de la proposition de noms, et notre calendrier pour la finalisation dépend du moment où nous la recevrons. Donc si nous devons envoyer cette lettre aujourd'hui, tout serait formulé en fonction de cette absence de proposition de noms. Mais lorsque nous disposerons de cette proposition, voilà à quoi ressemblera ce calendrier. Il est possible que nous recevions la proposition avant de devoir envoyer cette réponse à la NTIA.

Nous avons donc décidé d'élaborer cela comme si nous avons reçu la proposition et en espérant la recevoir, puis nous enverrons la lettre. Le texte est donc quelque peu prévisionnel ici.

L'autre question est que clairement, la partie liée à la mise en œuvre est liée au calendrier du CCWG-Responsabilité. Et donc nous pouvons dire beaucoup de choses. Nous avons reçu beaucoup de contributions des communautés et du Conseil d'administration en réponse à notre question. Mais il serait logique pour nous de vraiment essayer de coordonner les réponses avec le CCWG-Responsabilité car une bonne

partie des informations relatives à la mise en œuvre repose sur le calendrier qu'ils ont défini. Il s'agit donc d'une question ouverte que nous nous sommes posés hier soir à la fin de notre petite conversation. Nous pouvons avoir cette discussion aujourd'hui, mais nous pourrions aussi nous réunir avec le CCWG et avoir cette discussion avec lui afin de savoir si nous souhaitons véritablement coordonner minutieusement les réponses.

Ceci étant dit, nous pouvons peut-être faire défiler et nous pencher sur le texte. OK.

L'avez-vous lu ? Ou devons-nous prendre quelques minutes pour le lire ? Quelqu'un a-t-il besoin de temps pour le lire ? Oui, je vois quelques signes de tête. Nous allons donc prendre deux minutes pour lire ce texte et nous reprendrons.

[Silence]

OK. J'espère que vous avez eu le temps de le lire. Le dernier point que je souhaiterais soulever, pas seulement à propos de -- nous n'avons pas seulement discuté de la coordination des réponses mais aussi de l'éventuel envoi d'une seule et unique réponse, ce que Patrik avait indiqué dans l'e-mail et que je n'avais pas réussi à faire.

Je veux donc vraiment des opinions à cet égard mais aussi sur le texte en général, la direction que l'on prend.

J'ai Daniel dans la file d'attente et les débats sont ouverts.

Allez-y, Daniel.

DANIEL KARREBERG : Merci, Alissa. J'ai trois remarques à faire concernant le projet de texte. Tout d'abord, merci beaucoup à Patrik et à vous et quiconque d'autre vous a aidés. Je pense que c'est un bon exemple de prise d'initiative par les présidents qui ont fait un excellent travail. Et je ne dis pas ça juste pour faire une entrée en matière standard.

Pour répondre à votre question, mon premier point est que j'estime que la coordination avec le CCWG-Responsabilité est absolument nécessaire dans une optique de validité, de justesse et de coordination des réponses, comme nous le faisons tous. Si, par hasard, il y avait des éléments contradictoires ou perçus comme contradictoires, je pense que nous ne rendrions un service à personne. Donc je suis absolument en faveur de la coordination des deux réponses.

Je pense que cela pourrait prendre la forme de deux réponses car la question a été posée à deux groupes. Mais ce serait encore mieux si un seul texte était envoyé par les deux groupes ou quelque chose comme ça.

Concernant le projet de texte, je pense qu'il y a un ordre à suivre. Le texte est plus lisible si les résumés que vous donnez eu égard aux réponses que vous avez reçues des communautés opérationnelles et du Conseil d'administration de l'ICANN précèdent notre analyse.

Comme c'est écrit, ça commence par l'analyse qui est suivie du résumé. Concrètement, je pense qu'il devrait y avoir une coupure

après le terme « lettre », puis qu'il devrait y avoir les résumés, et que cela devrait continuer avec « pris ensemble ». Mais il s'agit là d'un point mineur. Je pense toutefois que cela se lit mieux de cette façon.

Mon point principal concerne le dernier paragraphe relatif à la charge pesant sur le département IANA et le besoin de parallélisation. Je crois que cela devrait être formulé en des termes plus généraux, pas si spécifiques à l'équipe IANA. Je sais d'où cela est venu, d'une intervention d'Elise. Mais je crois que c'est plus général.

Je pense que nous devrions dire non pas personnel de l'IANA mais quelque chose comme personnel de l'ICANN ou ressources de l'ICANN et également mentionner les ressources des autres parties y afférentes, comme les RIR, l'IETF et les différentes parties de la communauté de nommage.

Et je pense aussi que la terminologie du dernier paragraphe devrait être plus univoque et dire qu'il est nécessaire de paralléliser et de prendre les mesures pouvant déjà être prises dès qu'elles peuvent être prises, qu'il est nécessaire que ce calendrier soit réaliste.

Et personnellement, j'ajouterais même du texte indiquant que nous souhaiterions que la NTIA reconnaisse cela et que nous encourageons toutes les personnes concernées d'agir de la sorte.

Merci.

ALISSA COOPER :

Merci.

Le prochain est Wolf-Ulrich.

WOLF-ULRICH KNOBEN : Merci, Alissa. Wolf-Ulrich pour la transcription.

J'aime votre analyse des réponses qui ont été données par les communautés opérationnelles et le Conseil d'administration.

ALISSA COOPER : Pourriez-vous vous rapprocher du micro ? Désolée. Merci.

WOLF-ULRICH KNOBEN : Donc le point critique est, comme vous le dites, que les contributions du CCWG et aussi comme je vois -- se persuader de par la réponse du Conseil d'administration qu'il existe une certaine incertitude quant à la mise en œuvre en raison de l'utilisation des processus normaux de l'ICANN pour ça.

Ce sont les deux éléments vraiment critiques et je me demande si -- et lors de la réunion de l'ICANN et des différentes réunions auxquelles nous participerons et aussi auxquelles les communautés participeront qui se chevaucheront avec le Conseil d'administration. Au niveau interne, nous pourrions avoir une idée plus claire de cela de sorte à avoir une image plus claire de cela à la fin de la réunion de l'ICANN avant que nous envoyions cette lettre.

Donc voici ma question. Je sais que nous ne parlons que d'une première version et que la question est de savoir quand nous serons

prêts. Je dirais qu'il est peu probable que nous soyons prêts avant la fin de cette réunion de l'ICANN car j'attends plus de clarté sur ces deux points. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Wolf-Ulrich. C'est une bonne idée. Nous avons, suite à la discussion d'hier -- les agents de liaison discutent de cela avec le CCWG aujourd'hui. Les présidents ont eu une conversation ce matin avec quelques membres du Conseil d'administration. Et d'après ce que j'ai compris, une discussion est également prévue à l'ordre du jour du Conseil d'administration. Et nous sommes aussi -- le président va se réunir avec les présidents du CCWG demain soir. J'espère donc qu'après toutes ces réunions traitant de ce sujet, nous serons en mesure d'arriver à une compréhension commune de ce que le processus du Conseil d'administration sera ou ne sera pas. Je crois que tout le monde sait que nous devons finir tout cela, espérons-le, au début de la semaine de l'ICANN. Donc c'est en cours.

Jari.

JARI ARKKO :

Jari Arkko. Tout d'abord, je suis d'accord avec ce qu'a dit Daniel un peu plus tôt. Puis j'ai un commentaire mineur. À la fin du texte, il est dit quelque chose à propos de -- où est-ce -- que toutes les tâches liées à la mise en œuvre ont un impact sur le département IANA. Je suis d'accord avec cela, mais cela cache largement la complexité et les différences significatives.

Par exemple, je pense que la proposition de l'IETF -- étant donné que nous avons déjà eu les discussions relatives à la SLA avec le département IANA et qu'elles se sont bien déroulées, il est juste nécessaire que le chef du département IANA signe la SLA. Donc une signature versus certaines autres choses nécessitant une réorganisation plutôt importante.

Donc peut-être qu'une autre formulation pourrait être ici utilisée, certaines des tâches liées à la mise en œuvre impliquent des ressources importantes de la part du département IANA ou quelque chose comme ça, je pense que cela refléterait mieux la réalité.

ALISSA COOPER :

Merci. Et je prends note qu'Elise n'est pas présente avec nous aujourd'hui, ce qui est dommage car j'aurais aimé avoir son avis sur la question. Mais évidemment nous avons le temps de gérer tout ça.

Donc, Martin.

MARTIN BOYLE :

Merci, Alissa. C'est Martin Boyle.

Oui, je suis sûr que je peux respecter ce qui a été dit à ce sujet. Et en particulier, je pense que le chemin critique -- je pense que nous pouvons voir deux chemins critiques en place.

Le principal chemin est tel qu'il est fait référence dans le projet du CCWG car cela aura de sérieuses implications eu égard à la rédaction

et à la mise en œuvre des statuts constitutifs fondamentaux et à la mise en place de nouveaux mécanismes.

L'autre chemin consiste à veiller à ce que soient en place les autres éléments qui proviennent de la proposition de noms, en particulier du CWG. Et je suis un peu inquiet du fait que le seul message que nous avons reçu du CWG eu égard au calendrier concerne le temps que prendra la mise en place de la PTI.

Je pense que beaucoup d'autres choses devront être mises en place outre la mise en place de la PTI avec la structure juridique nécessaire. Et cela inclut la mise en place, vraisemblablement via les statuts constitutifs, du comité permanent de clients. Il y aura éventuellement des impacts sur les statuts constitutifs établissant la GNSO et la ccNSO. Et il y aura également certaines exigences eu égard à la révision des fonctions IANA.

Et il y aura aussi certains éléments consistant à veiller à ce que nous ayons intégré un potentiel de révision et de mise à jour des engagements de niveau de service, les attentes en matière de niveau de service devant encore être finalisées dans la proposition du CWG.

Donc ma conclusion est que non seulement nous devons avoir une discussion avec le CCWG concernant le calendrier, mais je pense qu'il serait aussi utile d'avoir une discussion avec le CWG et dire OK, eh bien, quand toutes ces choses pourront-elles commencer ? Vous sentez-vous capables de les démarrer ? En gardant à l'esprit qu'un certain nombre de ces choses vont devoir, encore une fois, retenir l'attention du même petit groupe de personnes et que, par

conséquent, elles ne pourront être et ne seront pas effectuées en même temps.

Je pense donc que nous devons avoir la conversation suivante : pouvons-nous essayer d'être réalistes concernant les choses ici en jeu. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci. La réponse que nous avons reçue du CWG aborde certaines de ces choses. Donc je ne suis pas sûre de ce que l'on pourrait tirer d'une autre discussion avec eux. Enfin c'est juste pour faire remarquer ça aux gens car il ne l'a pas fait et c'est peut-être ça le problème.

D'après ce que nous avons reçu du CWG, il existe d'autres éléments pour la mise en œuvre tels que le CSC et l'IFR et ces éléments sont censés être incorporés dans les statuts constitutifs de l'ICANN comme faisant partie intégrante des travaux du CCWG-Responsabilité. Le calendrier de la mise en œuvre de nouveaux statuts constitutifs n'a pas été confirmé mais est activement examiné par le CCWG.

Donc c'est de là que vient le fait qu'il est lié au CCWG et qu'il n'a pas encore été précisé. Mais ma lecture de cela était -- en gros, le message du CWG est que la création du CSC et la création de l'IFR sont regroupées dans le calendrier pour l'achèvement de la mise en œuvre des travaux du CCWG.

Si ce n'est pas correct ou s'il est nécessaire d'élaborer davantage, alors nous devrions avoir cela. Mais c'était ma lecture de ce que l'on a reçu d'eux. Poursuivez.

MARTIN BOYLE :

Ici, le point que je souhaite soulever est que le CSC -- d'éventuelles modifications des statuts constitutifs de la ccNSO et de la GNSO sont des éléments qui constituent une partie spécifique de la proposition du CWG alors que le calendrier pour les propositions du CCWG, lorsqu'il sera publié, pourrait être identique.

Voilà où je voulais en venir, mais nous devrions aussi envisager de veiller à reconnaître qu'il y a deux ensembles de recommandations qui nous parviendront et que d'après ce que je sais ces deux ensembles vont tous deux nécessiter des modifications des statuts constitutifs.

Et si on se penche sur le CWG, bien que cela puisse nous aider à comprendre quel est le calendrier de ce processus, il doit prendre en compte le fait que ce n'est pas le seul. Puis viennent les processus parallèles et la difficulté de s'assurer de disposer du temps nécessaire pour les mener à bien. Merci.

ALISSA COOPER :

OK. Je comprends à présent, et je pense que peut-être nous pourrions intégrer tout ça aux modifications suggérées par Daniel, à savoir définir les questions liées à la parallélisation et aussi que -- certaines de ces entités devront gérer plusieurs changements auxquels elles devront procéder en même temps, la GNSO et la ccNSO sont à inclure sur cette liste d'entités.

OK. Donc j'ai --

Jari, êtes-vous toujours dans la file d'attente ?

Wolf-Ulrich, êtes-vous toujours dans la file d'attente ? Non.

OK. Russ puis Patrik.

RUSS MUNDY : Merci. Merci, Alissa.

L'une des craintes que j'ai, après avoir examiné l'excellent rapport de situation que nous avons reçu de nos agents de liaison auprès du CCWG et du CWG, concerne les réponses des organisations membres à chacun de ces groupes, et je sais que pour le CWG, le SSAC est une organisation membre et nous devons donc achever notre réponse la semaine prochaine, mais je ne suis pas sûr que -- je ne sais pas quelles seront les réponses des organisations membres et comment nous allons les inclure dans notre réponse, car elles pourraient clairement avoir un impact sur le calendrier et la viabilité des propositions de chacun des groupes.

Suis-je trop paranoïaque ou est-ce quelque chose que d'autres personnes craignaient et ont maintenant une solution ou quelque chose échappe-t-il à mon cerveau ?

ALISSA COOPER : Je pense que pour la partie concernant l'approbation de la proposition de noms du CWG, l'idée serait que nous envoyions cela après avoir reçu la proposition de noms, ce qui signifierait que les SO et AC l'auraient déjà approuvée.

Pour cette partie, je pense que nous avons compris quel était le plan.

Pour la partie concernant l'approbation du CCWG, je suis d'accord qu'il s'agit d'une contingence ouverte et que si elle n'était pas approuvée, nous serions alors en terrain inconnu, d'après ce que je sais.

RUSS MUNDY :

Mais vous avons également la dépendance cyclique du contenu de la conclusion du CCWG respectant le critère identifié dans la proposition du CWG, à savoir « Vous devez effectuer cet ensemble de choses de manière satisfaisante ».

Allons-nous donc noter ce que --

J'imagine que les approbations des organisations membres mentionneront quelque chose eu égard à l'ordre, pour la proposition du CWG, comme « C'est OK dans l'état actuel des choses mais nous nous réservons le droit de modifier cette approbation sur le fondement des conclusions du CCWG », puis nous continuerons avec la même condition. C'est ça l'idée ?

ALISSA COOPER :

Oui, je crois que c'est l'idée, et de plus, concernant le point dont nous avons discuté au début aujourd'hui, que l'examen par les SO et les AC de la proposition du CCWG pourrait être facilité par le fait que si l'ICG demande des informations au CWG, après la fin des travaux du CCWG, et que nous disons « Cela respecte-t-il nos exigences », et qu'ils

reviennent vers nous en disant « Oui, tout à fait », cette contribution pourra être prise en compte dans l'examen des SO et AC. Donc espérons que cela aidera aussi.

Poursuivez. Je viens d'utiliser beaucoup d'acronymes dont je n'ai pas vraiment connaissance, donc corrigez-moi.

[Rires]

PATRIK FÄLTSTRÖM :

C'est Patrik Faltström.

Je crois que nous -- je crois -- laissez-moi recommencer.

Une chose que j'ai apprise hier lorsqu'Alissa et moi avons rédigé le texte, était que j'ai fini -- j'avais l'impression de finir par être piégé, et je vois qu'aujourd'hui, nous, en tant que groupe, finissons un peu dans la même situation. Et c'est que nous essayons de définir un calendrier pour l'ensemble du processus. Ce n'est pas là la réponse à cette lettre.

La question qui nous est posée est la suivante : « Combien de temps cela va-t-il nous prendre ? »

Pour pouvoir répondre à cette question, nous avons besoin de deux choses, il me semble.

La première est d'identifier laquelle des différentes choses que nous devons faire prendra le plus de temps, et nous devons essayer d'estimer combien de temps cela nous prendra.

Et la seconde est que nous devons prouver, en rassemblant des données, que nous croyons vraiment que tout le reste sera plus rapide. Nous n'avons pas à examiner tous les détails. Donc juste en --

J'ai senti après avoir écrit tout ça -- et cela avec Alissa et vous voyez que d'un coup nous avons arrêté d'écrire. Lorsque mon cerveau m'a dit, « Attends une seconde. Qu'est-ce que je fais ? »

Nous avons reçu des réponses pour tellement de choses sur tellement de choses qui prendront beaucoup moins de temps que les choses qui prennent plus de temps, et cela signifie que l'on peut ignorer ces choses-là car on ne crée pas là un calendrier.

Donc je pense que oui, Russ, je pense que vous avez raison concernant cette partie-là. Ce qui prendra le plus de temps pourrait être le CCWG-Responsabilité, ce qui, selon moi, indiquera que si l'on croit que quoiqu'on fasse, à part la dépendance, sera plus rapide que le CCWG-Responsabilité, notre réponse peut être plutôt facile. Comme, « Nous avons déjà gagné », non ?

[Rires]

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Ce qui signifie en réalité que nous devrions peut-être tout simplement leur parler et dire, « OK, quelle date avez-vous en tête », puis, « OK, on vous fait confiance ». Fin de l'histoire.

Donc je pense -- encore une fois, on n'a pas à faire un calendrier, OK ?
Merci.

ALISSA COOPER : Milton, allez-y.

MILTON MUELLER : C'est ce que j'ai interprété comme étant l'alternative 2 de votre premier message, Patrik, qu'en gros nous devrions répondre à la NTIA en termes de présentation globale de la totalité du processus car nous sommes la dernière étape avant la soumission d'une proposition à la NTIA.

Donc nous devons avoir un sens --

Si vous avez identifié à juste titre le CCWG comme étant la partie la plus lente, ce avec quoi je serais d'accord, nous disons alors à Larry « Nous estimons (a) que toutes ces autres choses peuvent être faites avant le CCWG et (b) le CCWG est la partie la plus lente et nous devons vérifier que leur travail est acceptable pour le CWG avant que nous soumettions notre proposition finale et nous déterminions qu'il y sera intégré » -- qu'avez-vous dit ? Octobre. Ou juillet 2016 ou peu importe. OK ?

Cela me semble être une approche acceptable, et ce n'est pas vraiment ce que vous dites dans cette lettre.

Cela signifie-t-il que nous devons la rédiger de nouveau maintenant ou que nous allons nous réunir et faire ça sur la liste ou quoi d'autre ?

PATRIK FÄLTSTRÖM : Permettez-moi de répondre à cela.

Non, c'est tout à fait vrai. Le texte que vous voyez était l'alternative 1. L'alternative 2 n'a pas été rédigée car je me suis endormi, OK ?

[Rires]

D'un autre côté, comme les gens l'ont dit, et je pense que c'est tout à fait correct, il y aura de nombreuses discussions lors de cette semaine. Vous tous parlez au sein de vos communautés. On en saura beaucoup plus jeudi, la semaine prochaine, y compris, par exemple, la réponse des organisations membres aux noms du CWG, ce qui signifie que dans une semaine, nous serons dans une situation beaucoup plus confortable, et donc je ne pense pas que nous ayons à rédiger une version de l'alternative 2 maintenant.

Nous devons avoir une discussion afin de savoir si l'alternative 2 est le chemin à suivre, et il me semble que c'est le cas -- je n'ai entendu personne dire le contraire. Puis nous, en tant que présidents, pouvons prendre une mesure à la fin de la semaine prochaine -- nous en parlerons le jeudi de la semaine prochaine. Nous aurons une réunion, une réunion de travail jeudi prochain, afin de parler encore de la même chose et de rédiger un document.

C'est un pas en avant.

Une chose que j'ai oublié de mentionner la dernière fois est que lors de la réunion que nous avons eue ce matin, il y a un détail qui a été abordé lors des discussions avec la NTIA, à savoir que la conclusion d'un contrat entre la NTIA et l'ICANN a des implications juridiques, et

certaines choses qui doivent être faites dans le cadre de la transition peuvent déjà être faites avant l'expiration du contrat actuel, mais certaines choses ayant des implications juridiques ne peuvent être faites. OK ?

Donc chacune des communautés qui se demande quand mettre en œuvre la liste de choses qu'elle doit mettre en œuvre, certaines de ces choses peuvent probablement être mises en œuvre avant que le contrat -- pendant la durée du contrat, alors que d'autres choses ayant des implications juridiques pourraient devoir attendre la transition, car s'il s'avère que tout ce qui est mis en œuvre viole le contrat actuel entre la NTIA et l'ICANN, cela supposerait un gros travail au niveau juridique et nous n'avons pas vraiment envie de consacrer du temps à cela, n'est-ce pas ? Nous souhaitons plutôt procéder à la transition le plus tôt possible.

Donc encore une fois, c'est une autre raison qui me fait penser que la meilleure chose que nous pourrions faire est d'essayer d'identifier et de supprimer de -- pardon. Nous devons essayer d'identifier quelles choses de notre liste seront beaucoup plus rapides que le chemin le plus lent, et ignorer cela, car nous n'avons pas à nous plonger dans les détails.

Créer un calendrier général pour l'ensemble du projet de transition, ce n'est pas notre problème.

ALISSA COOPER :

Lynn ?

LYNN ST. AMOUR :

Je souhaiterais apporter mon soutien à la proposition de Patrik d'aller de l'avant et de conclure cette lettre suite à l'alternative 2 lors de notre réunion de jeudi.

Je souhaiterais aussi apporter mon soutien à son dernier commentaire et également demander qu'on essaie de distinguer les dispositifs commerciaux de dispositifs contractuels peut-être plus onéreux.

Si les RIR sont prêts à aller de l'avant et à commencer à conclure des conventions de service, c'est alors le genre de choses qui, selon moi, font partie d'une trajectoire commerciale suivant une évolution naturelle et appuient sans aucun doute la « professionnalisation », ce n'est pas le bon terme, mais la professionnalisation de certains des dispositifs clés entre les communautés, et je pense que ce sont le type de choses auxquelles nous devrions apporter notre soutien.

Donc essayez de faire une distinction entre la convention de service et un autre dispositif qui ressemblerait davantage à une composante contractuelle du contrat actuel NTIA/ICANN.

Donc veuillez distinguer ces deux choses.

ALISSA COOPER :

Daniel ?

DANIEL KARREBERG : Merci, Alissa.

Deux commentaires.

L'un porte sur ce que Lynn et Patrik viennent de dire. J'ai essayé de capter cela dans certaines des formulations que je viens de suggérer sur la liste de diffusion et je ne vais pas répéter cela ici étant donné qu'apparemment la rédaction aura lieu la semaine prochaine, jeudi, mais vous pourriez prendre cela en compte, et cela correspond exactement au point soulevé par Patrik et Lynn et je suis d'accord avec eux.

Deuxièmement, je pense que si nous optons pour une réponse disant que nous avons analysé cela et que le CCWG-Responsabilité constitue le chemin critique, enfin le plus long dans le cadre du chemin critique de la planification, je pense quand même que nous ne devrions pas donner une réponse trop courte et inclure l'analyse que nous avons faite.

Avec deux objectifs. Tout d'abord afin de montrer notre sérieux. Nous avons fait notre devoir. Et deuxièmement, pour reconnaître le travail effectué par les communautés opérationnelles et le Conseil d'administration de l'ICANN en nous répondant.

Vous savez, si nous négligeons cet aspect-là, je crois que ce serait une mauvaise chose.

Donc cette formulation devrait rester. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci. Et merci d'avoir envoyé ce texte.

Selon moi, l'idée de cette alternative 2 n'est pas forcément de supprimer l'explication de ce que nous avons reçu des autres communautés mais juste, au tout début de la lettre, de donner ce cadre et d'indiquer clairement que les étapes qui prendront le plus de temps sont celles liées au travail du CCWG, de donner une estimation de quand ces étapes seront achevées, à savoir pour l'instant juin ou juillet 2016, et puis de référencer ce que nous avons reçu de toutes les communautés comme moyen d'expliquer pourquoi nous pensons que toutes les autres étapes seront réalisées bientôt, et en parallèle, d'utiliser alors le texte fourni sur la parallélisation et les contraintes en termes de temps pesant sur les groupes affectés. C'est ma vision des choses pour la réécriture. Donc la partie du milieu, avec les informations des communautés, serait conservée dans la lettre.

Russ Mundy.

RUSS MUNDY :

Merci, Alissa. Russ Mundy pour la transcription.

L'une des choses qui m'a frappé concernant le --

Le contrat existant prévoit des options standards de deux ans qui peuvent être exercées, et je ne sais pas si l'on dispose à l'heure actuelle d'assez de connaissances afin de savoir avec précision quelle serait la date de fin de toutes les activités, mais une période d'extension de deux ans semble être assez longue, et diviser les éléments individuels de ce contrat, comme je l'ai dit hier lors de notre

discussion avec Paul, est une tâche presque irréalisable, mais il serait utile que l'ICG suggère éventuellement que des extensions du contrat plus courtes seraient plus appropriées, permettraient d'accélérer la transition, car deux ans est une période assez longue.

Je dis cela juste afin qu'on le prenne en considération.

ALISSA COOPER : Michael, avez-vous un avis à partager ?

MICHAEL NIEBEL : Je suis entièrement d'accord, et je pense même que si actuellement une période de deux ans semble être l'unique option envisageable, je pense que les parties contractantes peuvent changer ça.

Je pense donc que des périodes plus courtes permettraient de maintenir la pression et je suis complètement d'accord avec ce que vous avez dit.

ALISSA COOPER : Milton a dit quelque chose sur le chat avec lequel je suis d'accord.

Il va sans dire que je suis d'accord avec la logique consistant à disposer de périodes d'extension contractuelle plus courtes, mais ma réticence quant à intégrer cela dans la lettre est lié au fait que personne ne nous a demandé notre avis à ce sujet et ce n'est pas vraiment notre prérogative.

Je pense donc que nous ne devrions pas inclure cela dans cette lettre, même si nous convenons tous qu'il s'agit d'une bonne idée. Poursuivez.

MICHAEL NIEBEL : Je suis tout à fait d'accord avec ça.

ALISSA COOPER : OK, OK. Et Keith, il me semble que vous étiez sur la même longueur d'onde.

OK. D'autres interventions à ce sujet ?

En gros, nous allons nous réunir jeudi lorsque nous disposerons de davantage d'informations et reprendre là où nous en sommes à présent.

Eu égard au processus, jeudi est le 25 juin et nous devons rendre une réponse à la fin juin, donc les délais seront très courts pour la révision par les membres de l'ICG, éventuellement le week-end suivant la réunion de l'ICANN ou quelque chose comme ça, donc gardez à l'esprit que nous voulons en finir avec ça.

La lettre vient juste de parvenir aux présidents, donc en théorie nous pourrions agir sans un long appel à consensus de l'ICG, mais nous allons certainement vouloir que tout le monde apporte son soutien à ce que nous renverrons, donc gardez cela à l'esprit.

Nous respectons largement notre ordre du jour aujourd'hui, c'est parfait. Nous devons prendre notre pause déjeuner à 12:30 -- est-il déjà l'heure ?

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : (hors micro)

ALISSA COOPER : Est-il l'heure ? Ouais. Voulez-vous vérifier et voir si -- car on pourrait éventuellement aller déjeuner maintenant. Et puis on a juste --

OK. Allons déjeuner. Après manger nous aborderons les points de discussion pour cette semaine. Ouais. Nous reprendrons à 13:00. Oui, 13:00.

[Pause déjeuner]

PATRIK FÄLTSTRÖM : Nous pouvons commencer dans cinq minutes. Vous avez cinq minutes.

Veillez prendre place.

OK. Le principal point de l'ordre du jour cet après-midi est l'examen des points de discussion que j'ai consignés -- sur lesquels Alissa et moi avons travaillé hier, surtout moi.

OK. C'est moi qui les ai rédigés. Mon dieu, nous sommes tous fatigués.

OK. J'espère que vous pouvez tous lire ou que vous avez tous les informations -- elles sont dans l'e-mail.

Donc j'ai essayé de consigner des points de discussion. Et la façon dont j'ai essayé de le faire, personnellement, la façon dont nous procédons au sein du SSAC est la suivante : nous essayons de trouver des questions que nous envisageons, puis nous essayons d'écrire les réponses.

Je ne sais si vous avez tous eu le temps de les lire. Mais nous pouvons -
- pourquoi ne pas examiner chaque point ou les lire un à la fois afin de
voir si vous avez des suggestions de modifications. Hier, j'ai essayé de
passer en revue les prises de décision et accords afin de dégager une
question qui a conduit -- en fait, le texte que j'ai écrit se fonde sur les
accords d'hier.

Voilà. Pour commencer, voici le premier : Avez-vous identifié des
problèmes avec la proposition de noms du CWG ? Et j'ai essayé de
mettre en avant le fait que nous avons en fait discuté de la question de
la marque. Et, de fait, nous venons d'envoyer ce sur quoi nous nous
sommes mis d'accord ce matin. C'est peut-être quelque chose que
nous devrions -- nous devrions ajuster le texte en conséquence.

Concernant le premier A, Alissa va rédiger un texte différent, nous
pourrons y revenir. Nous procédons aux modifications hors ligne, puis
nous revenons au texte.

B : Disposez-vous de toutes les données nécessaires afin de répondre
à la lettre de la NTIA ? Non. Bien évidemment, nous continuons à
recueillir des données. Comme nous l'avons dit ce matin, nous allons
probablement attendre que se tiennent d'autres discussions. Nous
verrons à la fin de la semaine à quoi cela ressemble. Et lorsque nous
aurons récolté les données au cours de la semaine à venir, nous
renverrons ces informations à l'ICG, puis nous verrons ce que nous
répondrons.

Des commentaires à cet égard ?

Paul ?

PAUL WILSON :

Salut, Patrik. C'est Paul Wilson. Concernant la question A, la réponse est très courte et je ne suis pas au courant, bien sûr, de toutes les discussions d'hier. Mais il y a -- je suis surpris qu'il n'y ait aucune question eu égard à la PTI ou au comité de clients ou autre. C'est peut-être le genre de questions qu'ajoutera Alissa.

Mais si, de fait, les seules questions que nous traitons sont le puzzle du CWG ou la marque IANA, alors ça me semble correct. Je suis juste un peu surpris que la réponse soit si courte.

Concernant la question B, j'imagine qu'il s'agit de la lettre relative à la mise en œuvre. Mais ce n'est pas clair du tout au vu de la question ou de la réponse donnée. Donc s'il va s'agir d'une sorte de FAQ écrite, je suggère alors d'indiquer clairement de quelle lettre nous parlons et peut-être du type de données qui sont en train d'être recueillies. Par exemple, s'il s'agit de données relatives à la mise en œuvre, aux impacts et aux problèmes, je suppose. Merci. C'est tout.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Merci beaucoup, Paul.

Oui. Maintenant que vous le dites, je conviens que A devrait indiquer et le fait que nous avons trouvé le problème concernant la marque et le fait que nous travaillons actuellement à la préévaluation, ce qui

signifie qu'en quelque sorte nous nous gardons de porter un jugement définitif sur la proposition.

Vous ai-je bien compris ?

PAUL WILSON :

Oui, c'est bien ça. C'est tout à fait logique. Plein d'autres choses doivent être examinées avec le CWG. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'une réponse exhaustive. Merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Et concernant la question B, permettez-moi de dire que juste parce que -- lorsque j'ai rédigé cela, je ne l'envisageais pas comme quelque chose contenu dans une FAQ que nous allons publier par écrit. Bien sûr, toutes nos productions sont mises à disposition, y compris les avant-projets, ce qui implique que tout le monde peut voir ce que nous avons tapé.

Mais l'idée sous-jacente était en quelque sorte que cela serve de texte de départ que nous pourrions utiliser lors de nos discussions et afin de poser des questions.

Bien sûr, nous nous rappelons tous du moment où nous avons rédigé la FAQ -- et je me tourne vers Manal à présent, comme nous aimons, nous les membres de l'ICG, passer du temps sur la formulation des FAQ et des réponses.

Et permettez-moi d'encourager les gens. Ce sont juste des exemples de questions et réponses sur lesquels nous pouvons fonder nos

réponses. L'intention n'était pas d'essayer de trouver quelque chose en tout point correct. Évidemment, on ne doit y trouver rien de faux aussi.

Donc concernant la lettre de la NTIA, oui, il pourrait être indiqué clairement que nous nous référons à la lettre du secrétaire Strickling envoyée aux présidents de l'ICG. C'est ce dont nous parlons. Donc oui, cela pourrait être mieux formulé.

Lynn ?

LYNN ST. AMOUR :

Merci, Patrik.

Je me demande si cela -- tout d'abord, je pense que c'est parfait et que c'est un début fantastique. Je me demande s'il est logique de les regrouper par catégorie. Par exemple, de dire dans l'espace du CWG, il y a une série de commentaires ou questions de sorte que si des gens se trouvent dans cette communauté ou cette réunion, ils disposent de tout ici, à savoir une sorte d'ensemble de points de discussion structurés, pas non plus que je m'attende à ce que tout le monde les lise ici. Mais ce serait aussi un endroit où vous pourriez mettre quelles sont les deux positions déclarées du moment eu égard à la PTI. Cela est appelé à être une question évidente du groupe ici.

Dans la mesure où vous pouvez dire que l'IETF, à ce stade, souhaite poursuivre le contrat avec l'ICANN dans l'attente de plus amples détails sur la PTI, nous ne voyons pour l'instant aucune implication pour la proposition de l'IETF. Il s'agit d'un résumé de haut niveau.

Mais je pense que ce sont les questions que cette communauté posera. Et c'est peut-être une façon différente d'articuler tous les points de sorte à véritablement aider à aller de l'avant.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Je trouve que c'est une bonne idée. Permettez-moi de suggérer alors de commencer à examiner ces questions, puis après de les réorganiser.

Elles sont rédigées dans l'ordre dans lequel elles apparaissent dans les notes d'hier. C'est pourquoi elles sont dans cet ordre-là. Mais prenons ça en considération, le fait que nous les regroupons.

Question C : Quand aurez-vous envoyé la réponse à la NTIA ? Et cela a également à voir avec la question sur le calendrier du secrétaire Strickling. Ici, nous soulignons que nous rédigeons et discutons de la lettre lors des séances tenues par l'ICG dans le cadre de la réunion ici à Buenos Aires.

Manal ?

MANAL ISMAIL :

Je sais pertinemment qu'il ne s'agit pas d'une communication écrite, mais ne vaut-il pas la peine de noter que la date cible est fin juin.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Oui. C'est un ajout intéressant, oui.

Car cet exemple de question exige en fait un calendrier spécifique. Et oui, nous savons bien sûr que la date cible est fin juin. C'est donc quelque chose que nous pouvons rajouter.

Puis la question D, on revient à la proposition de noms du CW. Comme vous l'avez fait remarquer, Lynn, on passe d'un sujet à un autre. Cela devrait être déplacé vers les autres questions où il y a des questions plus spécifiques.

Avons-nous commencé à évaluer la proposition de noms du CWG ? Je suggère que nous indiquions dans un premier temps que nous n'avons pas de proposition finale. Mais bien que nous n'ayons pas de proposition finale, nous avons un groupe de bénévoles qui travaille sur les évaluations individuelles ou on devrait même parler de préévaluation de la proposition de noms comme ce sont les communautés opérationnelles qui doivent s'en charger.

Et Alissa prend des notes.

E : Avez-vous commencé à évaluer les trois propositions ? Et l'intention ici était de -- et cela devrait aussi clarifier la question de savoir si nous avons commencé à évaluer les trois propositions ensemble, s'il y a des chevauchements et toutes les autres exigences dont nous parlons.

Et d'après ce que j'ai entendu hier, non, nous -- nous n'avons pas commencé -- nous n'allons pas commencer avant d'avoir les trois propositions, c'est-à-dire que nous -- comme nous l'avons dit dans la question précédente, nous n'avons pas encore la proposition finale de

noms du CWG. Mais je pense que nous devrions souligner que nous avons un groupe de bénévoles qui commencera à procéder à l'évaluation individuelle dès la mise à disposition de la proposition combinée.

Paul ?

PAUL WILSON :

Je souhaitais juste me faire écho de ce qu'avait dit Manal sur la question D et probablement la question E et le reste des réponses, qu'il serait utile de donner des dates cibles ou des dates prévues pour ces processus car je pense qu'il s'agit d'une sorte de question secondaire à bon nombre des réponses, pas juste ce que vous faites mais quand. Donc dans la mesure du possible, je pense qu'il serait utile de donner des dates indicatives ou fixes.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Merci beaucoup. Oui, je suis d'accord. Nous pouvons faire cela pour les dates, nous en avons convenu hier. En fait, nous avons dit que la date pour l'évaluation individuelle était, il me semble, le 7 juillet pour la préévaluation des noms du CWG et pour l'évaluation combinée une semaine après, ce qui nous amène au 14 ou 15 juillet, à condition que nous recevions la version finale de la proposition de noms du CWG comme nous l'espérons. Merci, Paul.

Pouvons-nous faire défiler, s'il vous plaît ? Merci.

Désolé, Milton. Je n'avais pas vu ça. Milton.

MILTON MUELLER : Donc lorsque vous dites : Avez-vous commencé à évaluer les trois propositions ? J'ai l'impression qu'on a évalué deux d'entre elles. Donc vous faites références aux trois propositions ensemble, n'est-ce pas ? Vous pourriez clarifier cela. Et en fait il pourrait être utile de dire dans votre réponse que nous avons évalué les propositions dont nous disposons.

PATRIK FÄLTSTRÖM : C'est un très bon commentaire. Je pensais que -- ou mon intention hier eu égard à la question était la suivante : Avez-vous commencé à voir s'il y avait des doublons ou des lacunes entre les trois propositions ? C'est donc ça que nous recherchons.

Mais vous avez tout à fait raison. Nous avons évalué deux d'entre elles, oui.

Paul, s'agit-il d'une ancienne demande ou avez-vous un commentaire ?

PAUL WILSON : C'était une ancienne demande.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Merci.

F. La question est la suivante : À quoi ressemblera le processus de consultation publique ? J'envisage d'aborder cela au cours de la

semaine. Les gens veulent savoir quand ils pourront faire des commentaires et comment.

Je propose de dire que nous sommes encore en train d'étudier les détails. Nous disposons d'un groupe de volontaires qui vise à formuler des questions qui seront soumises à consultation publique. Et je vois que Lynn suggère que nous nous arrêtons là.

LYNN ST. AMOUR :

Oui. Je pense qu'aider à ce que les réponses prennent toutes la même direction n'est pas ce que vous souhaitez. C'est trompeur. J'arrêteraï là après la consultation publique.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

C'était peut-être mon intention.

[Rires]

Non, je pense que vous avez raison. Et concernant la période de consultation publique, la question est de savoir dans quelle mesure nous devrions parler de quand -- tout comme Paul avait demandé pour le calendrier. La question suivante est, bien sûr, quand cela sera soumis à la consultation publique. Et si je me souviens bien, lorsque nous discutons du calendrier hier, dans notre calendrier, nous avons pensé -- si je me rappelle bien de ce que nous avons parlé hier, nous avons pensé à discuter en détail de la consultation publique lors de notre troisième conférence téléphonique en juillet. La première était consacrée à la proposition de noms du CWG, la deuxième à

l'évaluation combinée, et la troisième concernait la période de consultation publique.

Manal.

MANAL ISMAIL :

Tout d'abord, j'apporte mon soutien, bien sûr, à la suggestion de Lynn. Mais j'allais aussi demander si nous devrions ajouter la question de savoir si l'ICG envisage d'avoir une seule période de consultation publique.

Je crois que nous avons une réponse à cela, nous n'avons pas l'intention de répéter la consultation publique pour les propositions individuelles. Et nous attendons des gens qu'ils commentent la globalité. Et nous espérons qu'une seule période de consultation publique soit suffisante mais n'excluons pas d'en organiser une autre, si nécessaire.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Oui, merci.

Alissa ?

ALISSA COOPER :

En réponse au dernier élément que vous venez de souligner, Patrik, je ne pense pas que nous ayons décidé quand nous discuterons des questions soumises à consultation publique. Et sachant que nous sommes limités par le temps avec les appels de juillet, tout d'abord,

vous allons clairement devoir effectuer une partie de ce travail sur la liste de diffusion.

Deuxièmement, je ne pense pas que nous ayons réellement besoin de nous engager aussi loin là-dessus car cela doit seulement être fait avant la période de consultation publique, avant qu'elle ne commence. Donc nous pourrions le faire plus tôt en juillet. Mais je préfère qu'on ne s'engage pas.

Nous nous sommes engagés à effectuer la période de consultation publique en août. Donc nous savons que cela sera fait à ce moment-là, via la liste de diffusion ou via appel téléphonique.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Venez-vous de proposer que l'on parle du calendrier pour août, que selon notre calendrier, nous envisagions d'effectuer la consultation publique en août ?

ALISSA COOPER : C'est bien.

PATRIK FÄLTSTRÖM : G : Avez-vous déjà commencé à rédiger la proposition commune ? Et la réponse est non. J'ai essayé de trouver une formulation adéquate disant que nous nous préparions à cela. Nous disposons du groupe, l'équipe de rédaction pour une proposition/préface/introduction/résumé analytique combiné. C'est peut-être quelque chose que nous pourrions passer sous silence. Mais

comme c'est quelque chose que nous avons décidé et que nous disposons de l'équipe de rédaction, pourquoi pas le mentionner.

Manal ?

MANAL ISMAIL :

Devons-nous également savoir que les trois propositions individuelles seront jointes telles que reçues par les communautés opérationnelles ?

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Personnellement, je ne vois aucun problème à dire cela dans le cadre de la réponse car c'est quelque chose sur lequel nous sommes tombés d'accord, que nous devrions transmettre les trois propositions telles qu'elles sont d'une façon ou d'une autre. En l'état actuel des choses, si je ne me trompe pas en disant que le consensus de l'ICG est correct, nous avons envisagé d'en disposer sous forme d'annexes ou d'appendices, puis nous ajouterons une lettre d'accompagnement qui comprendra le résumé analytique que nous commençons à planifier et d'autres choses qui répondent -- voilà un peu notre production.

Alissa ?

ALISSA COOPER :

Nous pourrions peut-être formuler la question de la manière suivante : Avez-vous commencé à rédiger les composantes de la proposition commune de l'ICG ? Correct ? Car on n'est pas vraiment en train de rédiger la proposition. Elle est déjà rédigée.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Oui, c'est une bonne idée.

Manal. Oh, Lynn, je suis désolé. Lynn.

LYNN ST. AMOUR : Je suis toujours ravie de passer après Manal.

[Rires]

Pour être encore plus directe, je me demande s'il ne s'agit pas d'une proposition assemblée ou quelque chose via lequel nous assemblons des pièces et nous enverrons certains des éléments spécifiques de l'ICG.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Peut-être devrions-nous trouver une formulation que nous utiliserions de façon répétée. Peut-être « proposition combinée ».

Oui, Manal ?

MANAL ISMAIL : J'allais juste demander si l'on essayait de trouver des réponses aux questions pouvant être soulevées ou s'il y avait des messages ou éléments clés que nous allions -- car si nous reformulons les questions, que se passerait-il si cette question spécifique était soulevée ? Enfin...

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Dans ce cas, le texte que vous voyez à l'écran, j'ai commencé avec le texte puis j'ai rédigé la question, OK ? Mais en réalité, lorsque l'on fait ce genre de choses, évidemment, nous devrions rédiger les questions qui sont vraiment susceptibles d'être posées. Et celles-ci devraient être les questions difficiles. On ne devrait pas faire une liste des questions faciles dont nous connaissons déjà la réponse. Mais peut-être devrions-nous examiner ces dernières puis dire : Avons-nous autour de cette table d'autres questions difficiles susceptibles d'être posées ? Puis nous essaierions de trouver des réponses à ces questions.

H. Où en est votre coordination avec le CCWG-Responsabilité ? Et je souligne que nous disposons d'un groupe de bénévoles, y compris d'agents de liaison ou personnes-ressources, en charge de signaler les problèmes au sein du CCWG-Responsabilité, comme nous en avons convenu hier.

OK. Faites défiler.

Et puis j'ai essayé de trouver d'autres types de questions qui seront probablement posées, et voilà la partie du texte que j'ai complètement inventée et il se pourrait que nous ayons des réponses complètement différentes.

La première, évidente, « Aurez-vous fini le 30 septembre 2015 ? »

Et je pense que selon notre estimation actuelle, la période courant entre aujourd'hui et le 30 septembre ne sera pas suffisante. Ouais.

Paul ?

nous avons déjà les réponses aux questions sur lesquelles nous travaillons en réponse à la lettre de Strickling eu égard à une éventuelle extension.

Mais bien évidemment, comme Alissa le dit, et je suis d'accord avec vous Alissa, la question de savoir si le contrat sera renouvelé ou autre question connexe doit être posée à la NTIA.

L'autre question qui m'est venue à l'esprit est la suivante : « Si les gens n'aiment pas les propositions, peuvent-ils s'y opposer lors de la période de consultation publique ? »

Et je pensais essayer de trouver l'une des nombreuses questions potentielles pour lesquelles la réponse par défaut de l'ICG serait que -- ce dont nous avons parlé à maintes reprises, que nous avons une mission spécifique consistant à détecter les doublons et lacunes et conflits entre les différentes propositions, et si des personnes ont des problèmes avec les propositions, elles auraient alors dû participer à leur communauté respective.

500 différents types de questions pourraient probablement conduire à la bonne ou à la même réponse. Je ne sais pas s'il s'agit de la bonne réponse. Je ne sais pas s'il s'agit d'une question type. Mais c'était mon intention. Nous devons avoir quelque chose ici, et je pense qu'il est important que nous disposions d'une réponse sur laquelle nous sommes d'accord lorsque nous essayons d'expliquer notre mandat, et je ne sais pas vraiment quel texte serait le texte adéquat.

Je ne suis pas très à l'aise avec ce texte car il n'explique peut-être pas très bien mon intention.

Je vois Milton, Mohamed et Manal.

Milton ?

MILTON MUELLER :

Je pense que nous devons accepter le fait que les personnes qui n'aiment pas les propositions vont nous le faire savoir lors de la période de consultation publique, et ils sont tout à fait en droit de le faire car --

Vous savez, le résultat final est censé bénéficier d'un large soutien de la part du public, et si le public n'a pas ce qu'il réclamait dans le cadre du processus de la communauté opérationnelle, il peut alors dire « On n'aime pas ça. On n'aime pas l'ensemble du résultat final pour telle raison. » Ou il y aura peut-être d'autres choses qu'il n'aimera pas. Mais je ne crois pas qu'on puisse le limiter à dire « On n'aime pas la façon dont vous avez articulé les propositions ». C'est un peu trop technique pour -- et je ne pense vraiment pas que cela relève du mandat de la NTIA.

C'est en fait le test final. Il y avait peut-être une masse importante d'individus qui sont restés en retrait lors d'un processus de la communauté opérationnelle, mais lorsqu'ils se rassemblent et examinent la totalité du processus, ils constitueront une force de choix.

Bien évidemment, je ne souhaite pas que cela se produise, mais c'est la vie. C'est comme ça que les choses se passent. Les gens vont prendre cela pour l'approbation finale ou l'opposition finale de l'ensemble de la proposition et nous devrions nous préparer à cela.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Ouais. Je suis d'accord avec vous, Milton. J'ai le sentiment que l'on devrait nous expliquer, mais peut-être que je me trompe, la différence entre nous est-elle --

Bien évidemment les gens peuvent nous répondre ce qu'ils veulent, comme vous l'avez dit, et ils le feront, OK ?

Je vois une différence -- je vois peut-être --

Alors la question que je vous pose est la suivante : Devons-nous expliquer aux gens que (a) nous ne pouvons pas modifier les propositions mais que nous utiliserons leurs contributions afin de juger si le processus mené au sein de chacune des communautés opérationnelles a été raisonnable ou non.

MILTON MUELLER :

Pour répondre, quelqu'un d'autre est-il dans la file d'attente ? Wolf est dans la file d'attente.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Donnons alors la parole aux autres personnes dans la file d'attente. Mohamed, Manal et Wolf-Ulrich. Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR : Je crois que nous devons clairement faire la distinction entre une objection contre les propositions soumises, qui s'inscrit dans le cadre d'une longue période de consultation et commentaire, et peut-être l'objection contre notre assemblage ou au moins contre la proposition finale.

Je pense qu'il convient de redéfinir la formulation. Soit nous découpons -- nous pourrions peut-être avoir deux questions. Quelqu'un pourrait demander, « Si vous n'êtes pas satisfait des propositions soumises, êtes-vous en mesure d'émettre des objections lors de notre période de consultation ? »

Et puis nous devons expliquer les raisons de notre rejet car un processus a été mené au sein de la communauté et nous ne pouvons pas modifier ces propositions.

Et une autre question qui a clairement trait à la période de consultation. Sont-ils en mesure d'émettre des objections lors de notre période de consultation à l'encontre de la proposition assemblée ?

Mais la question doit être reformulée ou découpée.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Manal ?

Donc nous nous reposons sur les questions. Nous sommes là, et quelque soit votre nouveau commentaire, vous êtes libres d'en faire part. Merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Merci. Et maintenant Paul ?

PAUL WILSON : Je suis d'accord avec Milton, les gens doivent vraiment avoir la possibilité d'émettre des objections, même si l'ICG ne peut pas vraiment les traiter ou y répondre, et si ce n'est pas le cas, nous devrions alors expliquer pourquoi en termes d'où on se situe dans le processus.

Mais je pense qu'il convient aussi d'indiquer clairement que d'autres questions liées aux propositions individuelles doivent remonter aux communautés afin d'y trouver une solution ou expression.

Je ne sais pas si l'on peut dire que les processus communautaires sont en cours, mais il y a au moins une mise en œuvre et existe une communauté au sein de laquelle ces questions doivent être traitées. Merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Merci, Paul.

Permettez-moi également d'ajouter que lorsque vous parliez spécialement de -- votre première déclaration, le besoin en -- ou la

capacité des personnes à émettre leurs objections, beaucoup de personnes approuvaient dans la salle et je souhaiterais que cela apparaisse dans le procès-verbal.

Milton ?

MILTON MUELLER : Je souhaite proposer une formulation.

La question étant : « Que se passe-t-il si je n'aime pas la proposition finale ? »

« Réponse : Vous pouvez vous déclarer pour ou contre la proposition dans son ensemble ou pour une partie de cette dernière, mais si une partie de la proposition n'obtient pas le soutien du public nécessaire afin d'aller de l'avant, l'ICG ne peut la modifier. Il ne peut que la renvoyer à l'une des communautés opérationnelles à des fins de modification. Ainsi, les critiques doivent faire attention au soutien que leur proposition de modification pourrait obtenir au sein de la communauté opérationnelle affectée. »

Est-ce trop compliqué ?

ALISSA COOPER : Pouvez-vous le coller sur le chat ? Je ne pense pas --

PATRIK FÄLTSTRÖM : Xiaodong ?

MICHAEL NIEBEL : Oui. Je suis d'accord, tout le monde peut faire des commentaires. Bien évidemment. Mais je souhaiterais revenir sur ce qu'a dit Wolf-Ulrich. Nous ne devrions pas créer ou espérer qu'une révision des processus aient eu lieu, ils ne devraient donc pas espérer que les questions qui ont été traitées au sein des communautés revisitent, juste au même moment à la façon d'une photo, ces processus.

Ce ne sont que des choses nouvelles. Et je pense que dès le début, lorsque nous invitons à la consultation publique, il est nécessaire d'indiquer clairement quelles sont les attentes en matière de traitement par l'ICG.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Martin ? Oui, Martin. Oui.

MARTIN BOYLE : Merci, Patrik. Martin Boyle.

Oui, je suis d'accord avec ce que les autres ont dit concernant le fait que nous ne pouvons dire aux gens ce qu'ils doivent dire, mais je vais rebondir sur le point soulevé par Michael selon lequel nous devons au moins les encourager à prendre la bonne direction.

En d'autres termes, dit de façon plus positive, « Cette consultation porte sur ».

Et autre chose, une partie de cette explication est que les propositions, les éléments individuels, ont déjà été soumis à un processus de construction de consensus, ils sont donc déjà soumis à une large consultation et ont fait l'objet de plusieurs tentatives visant à trouver un compromis entre les différents avis des individus.

Si les gens ont compris ça, il devient alors plus facile de contourner la chose et dire, « Eh bien, oui, mais vous avez mis ça avant. Il y a eu une réponse à cela. Nous ne voyons pas pourquoi nous devrions travailler davantage là-dessus. »

Donc c'est vraiment une question de savoir comment planter le décor mais en essayant de le formuler de façon un peu plus positive. Merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Puis nous avons l'ajout de Paul selon lequel pour chacune des communautés opérationnelles, son environnement, bien évidemment, est en constante évolution, ce qui implique que s'il s'avère que ce qui a été proposé ici ne correspond pas vraiment à ce que les individus envisagent ou souhaiteraient, ces individus peuvent utiliser un processus de modification afin de faire évoluer davantage chacun de -- de quoique ce soit.

Wolf-Ulrich, s'il vous plaît.

WOLF-ULRICH KNOBEN :

Merci.

Je crois que Milton a abordé cette question juste à l'instant, comme quoi l'ICG peut renvoyer la proposition sous certaines conditions, et les conditions sont une inconnue pour moi.

Je me demande donc si nous ne devrions pas être prêts pour une telle question, à savoir sous quelles conditions l'ICG pourrait renvoyer la proposition.

Et cette question ne se posera pas seulement si quelqu'un vient et dit, « Cette proposition, elle ne me plaît pas, et voilà ma réponse ». Il ne s'agit pas là d'une condition de renvoi de la proposition, mais il doit y en avoir d'autres prévues par notre charte qui permettront le renvoi.

Je me demande si ces questions devraient également être soulevées ici, ou du moins traitées. Merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Eh bien, nous devons au moins répondre si l'on nous pose cette question.

Voyons voir. Joe ?

JOSEPH ALHADEFF :

Oui. Merci. Je pense que je jetterai un œil à notre charte et je suis complètement d'accord avec tout le monde sur le fait que notre charte a trait à la création des propositions, mais notre charte prévoit aussi de veiller à ce que la proposition dans sa globalité respecte les conditions de l'IANA, et une partie de ces conditions sont liées au soutien des communautés de parties prenantes.

Et alors que je conviens qu'un commentaire provenant d'une personne mécontente qui n'aime pas une partie d'une proposition ou la totalité d'une proposition n'est en aucun cas un obstacle et, nous pourrions renvoyer cela à la communauté ou décider si cela a déjà été traité, mais c'est également l'occasion pour les individus n'ayant pas pris part au processus de donner leur avis. Et s'il apparaît que d'un coup un groupe substantiel semble avoir un problème, c'est quelque chose sur lequel nous devons réfléchir et auquel nous devons apporter une solution, et je pense que notre charte le prévoit.

À présent, afin de gérer cette opposition, nous pourrions transmettre cette inquiétude à la communauté qui a rédigé la proposition, mais je ne suis pas satisfait de la façon dont nous avons formulé et répondu à cette question.

Je crois qu'une formulation adéquate serait utile d'une certaine façon, mais je pense aussi que nous devons examiner notre charte.

Oui, eu égard à la création nous avons un rôle très limité, mais eu égard aux conditions, une partie de ce rôle consiste à comprendre le soutien de la communauté des parties prenantes.

Et je suis d'accord avec le fait que les processus de consultation auraient dû prévoir cela, mais nous devons être prévenus si de nouvelles personnes prennent part au processus et qu'il semble y avoir soit un grave malentendu soit une réserve importante, c'est quelque chose que nous allons devoir gérer.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Merci. Alissa ?

ALISSA COOPER : J'allais essayer de montrer le résumé de --

PATRIK FÄLTSTRÖM : OK. Manal, oui.

ALISSA COOPER : Pouvez-vous me trouver un présentateur ?

PATRIK FÄLTSTRÖM : Manal.

MANAL ISMAIL : Rapidement afin d'apporter mon soutien à ce qu'ont dit Michael et Martin, et j'aimerais également qu'on s'abstienne de commencer par un « non ». On peut mettre -- essayer d'expliquer toute l'histoire de manière factuelle sans -- merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Merci. Milton, c'est une ancienne demande, n'est-ce pas ? Ouais. Merci.

À présent -- Alissa --

Nous allons afficher où nous en sommes.

ALISSA COOPER : J'essaie d'incorporer ce que Milton a dit au reste de la discussion. La question est maintenant formulée de la façon suivante : Comment l'ICG répondra-t-il si des commentateurs s'opposent à la proposition ? Puis vous pouvez lire la réponse.

Je dirai que ça ne répond pas à la question soulevée par Wolf-Ulrich. Je pense que c'est principalement car nous n'avons pas vraiment de normes objectives relatives à la décision de renvoyer quelque chose. Et je ne suis pas sûr que l'on puisse en définir une à l'avance.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Est-ce quelque chose sur lequel nous devons nous préparer à répondre et devons-nous toujours savoir quoi répondre si l'on nous pose cette question ? Par exemple, une question telle que : Sous quelles circonstances allez-vous rejeter les propositions ? Et la réponse est aussi simple que ça : Si elles ne respectent pas les exigences prévues dans notre charte car on ne peut rien dire d'autre.

Russ puis Elise.

RUSS MUNDY : Merci, Patrik. C'est Russ Mundy.

J'aime bien la formulation proposée par Elise à cet égard.

Toutefois, la seconde phrase qui commence par, « Mais si une partie de la proposition », c'est un peu troublant formulé ainsi, selon moi, car lorsque je l'ai lue pour la première fois, je pensais qu'elle était uniquement destinée à la communauté opérationnelle - l'une des

parties de la proposition relative à la communauté opérationnelle ou si c'était la proposition dans son intégralité.

Bien évidemment, l'ICG peut modifier la part de la proposition relative à l'ICG. Mais je pense que la formulation a juste besoin d'être un peu éclaircie, cela indiquerait clairement que s'il s'agit d'une partie de la proposition relative à la communauté opérationnelle, nous ne pouvons la modifier.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Elise ?

ELISE GERICH : Salut, Elise pour la transcription.

Je n'ai pas pris part à la conversation car je ne devrais pas. Mais en lisant cela, sans avoir pris part à la conversation, il me semble que l'énoncé serait plus positif si vous commenciez par le second paragraphe qui serait suivi par le premier paragraphe. Si j'étais une personne de l'extérieur et que je lisais ça, j'aurais l'impression qu'il serait préférable de commencer avec le second paragraphe puis d'avoir une partie négative à la fin au lieu de commencer par elle. Mais ce n'est qu'un commentaire.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Ce n'est pas un document écrit. Mais oui, beaucoup de personnes approuvent.

Wolf-Ulrich ?

WOLF-ULRICH KNOBEN : J'approuve également. En plus, cette phrase -- non, le second paragraphe, oui. La toute dernière phrase : L'ICG ne peut le renvoyer qu'à l'une des communautés opérationnelles. Je suggérerais pour l'instant de l'abandonner car je pense qu'elle pourrait générer des malentendus. Sous quelles conditions ? Car ce n'est pas clair.

Et, indirectement, je pense -- au vu du premier paragraphe qui dit « des questions qui ont été examinées en profondeur et rejetées ne seront pas réouvertes à l'inverse d'autres », cela signifie que d'autres seront réouvertes. Voilà ce que je comprends et c'est suffisant. Merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Martin.

MARTIN BOYLE : Merci, Patrik. C'est Martin Boyle.

Je pense que j'ai deux points à soulever. Un sur chaque paragraphe, le paragraphe qui est maintenant le paragraphe 1, des questions qui ont été examinées en profondeur et rejetées via un processus communautaire individuel ne seront pas réouvertes.

Je pense que cela pourrait facilement être présenté de manière positive et prévoir que des questions qui ont été examinées en

profondeur ont déjà contribué au développement des propositions actuelles de consensus ou quelque chose comme ça.

Car en gros ce qu'on dit, c'est qu'on ne va pas les réouvrir. Je pense que l'on devrait dire pourquoi on ne les réouvrira pas car il s'agit du consensus qui a été dégagé suite à un long processus plutôt que de tourner autour du pot et dire que l'on ne va pas les accepter. On dit que ce que nous acceptons est le document de consensus.

Le second paragraphe, les phrases commençant par « mais », on me dit toujours de ne pas les utiliser. Ce que l'on dit c'est que si certains aspects de la proposition n'obtiennent pas le soutien public nécessaire pour leur adoption, je n'ai aucune idée de comment évaluer cela. Mais on dit que -- je pense qu'ici il est dit que s'il y avait un grand nombre de commentaires défavorables, nous devrions alors revenir en arrière au lieu d'avoir recours à quelque chose de vague concernant le soutien public nécessaire pour aller de l'avant. Qu'est-ce que le soutien public nécessaire pour aller de l'avant ?

Je pense que dans une certaine mesure, ce que nous devrions chercher à faire est encourager les individus, dans le cadre de ce processus, à approuver. Il est toujours très facile lorsque vous organisez une consultation, notamment pour un britannique, de se concentrer sur les parties que vous n'aimez et oublier de faire part des choses que vous aimez, ce qui signifie que tout ce dont vous avez besoin est que quelques personnes commencent à dire, « En fait, je n'aime pas cette partie », et des individus se déclareront alors contre mais personne en faveur.

Donc, encore une fois, je pense que la formulation pourrait être tournée de manière plus positive de manière à ne pas nous mettre en position d'essayer de porter un jugement sur quelque chose ne pouvant être jugé. Merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Alissa, Xiaodong, puis Joe.

Alissa.

ALISSA COOPER : Je pense que la notion de déclenchement lorsque nous renvoyons quelque chose sur le nombre de commentaires reçus est, de mon point de vue, un peu troublante car il se peut que nous ayons un commentateur qui voit quelque chose que personne d'autre au monde ne voit et que nous estimions tous qu'il faille renvoyer cela à quelqu'un afin de le corriger, n'est-ce pas ? Nous avons oublié .INT ou quoique ce soit. Je pense qu'ici nous sommes en train de lutter avec le fait que nous nous sommes accordés jusqu'ici une grande marge de manœuvre. Et donc la condition est vraiment que si -- si l'ICG reçoit des commentaires qui, selon lui, doivent faire l'objet d'une consultation plus poussée avec les communautés, c'est -- nous les renvoyons. Nous ne les modifions pas nous-mêmes. Et c'est la condition, n'est-ce pas ? Nous avons décidé que c'était nécessaire.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Martin. Martin Boyle.

Je suis désolé de revenir dans la file d'attente ici. Mais je pense que ce qu'a dit Alissa est vrai, mais ce n'est pas ce que prévoit le texte. Et si nous pouvons interpréter cela comme correspondant à l'identification par les personnes de sérieux problèmes avec les propositions, c'est alors ce qu'on fait au lieu d'adopter cette approche particulière telle que prévue à l'heure actuelle par le texte. Et alors je serais satisfait. Merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Xiaodong.

XIAODONG LEE : Je souhaiterais appuyer le commentaire de Martin. Je pense que si la communauté émet de nombreuses objections à l'égard de la proposition, nous devons la renvoyer à la communauté afin qu'elle soit de nouveau débattue.

Mais je pense -- en fait c'est peut-être impossible car il y a eu beaucoup de discussions au cours des dernières années.

Mais comme réponse de l'ICG, nous devons examiner cela. C'est Xiaodong qui parle.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Joe ?

JOSEPH ALHADEFF : Merci. Je crois que j'ai introduit un peu de schizophrénie dans les deux paragraphes car dans le premier paragraphe, nous fermons la porte à la réouverture de l'un quelconque des sujets liés aux éléments de la proposition qui ont fait l'objet de discussions, et dans le dernier, nous parlons de l'hypothèse dans laquelle ils n'obtiendraient pas le soutien public que l'on estime nécessaire, quel qu'il soit, et pourtant nous le mesurons, puis nous les renvoyons.

Si le premier paragraphe est logique, le second ne peut s'appliquer qu'à nos éléments de la proposition. Si le second semble logique, nous ne pouvons alors fermer la porte à tous les éléments des propositions. Nous devons donc ajuster la terminologie dans un souci de cohérence car actuellement cela ne marche pas.

PATRIK FÄLTSTRÖM : J.J.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Patrik. C'est Jean-Jacques. Je souhaiterais mettre l'accent sur ce qu'a souligné Alissa tout à l'heure. Mon commentaire concerne le second paragraphe. À ce stade, je n'ai aucune proposition concrète à faire eu égard à la formulation. Mais je souhaiterais mettre en avant quelque chose qui fait suite aux remarques de Martin et d'Alissa.

Je pense que Martin a dit dans un premier temps « en fonction du nombre de personnes soutenant ou ne soutenant pas une proposition ». Et Alissa a souligné à juste titre que cela ouvrirait la

porte à un autre type de difficulté, à savoir : Comment déterminer un seuil et évaluer la pertinence des objections ?

Au lieu de cela, pourrions-nous introduire la notion selon laquelle nous devons mesurer par rapport à des choses mesurables ? Nous n'avons pas défini nous-mêmes les critères. Ils ont été imposés par l'autorité que constitue la NTIA. Donc cela va à l'encontre des normes ou des critères proposés par la NTIA selon lesquels il revient aux commentateurs de remettre en cause ou pas ce que nous avons assemblé.

Je crois qu'il s'agit du seul critère permettant d'évaluer le niveau de pertinence.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Alissa ?

ALISSA COOPER : Je me suis mise dans la file d'attente afin de répondre à Joe. Joe, je pense que les deux paragraphes ne sont pas incohérents car il est possible que nous recevions un commentaire relatif à une question n'ayant pas été examinée en profondeur et rejetée dans le cadre de l'un des processus communautaires mais qui soit très spécifique à l'une des composantes de la proposition. Il ne respecte pas les critères dans le premier paragraphe et ne concerne pas non plus la proposition dans sa totalité. C'est ce vers quoi le texte du premier paragraphe était censé s'orienter.

J'ai essayé de reformuler le second paragraphe, différemment de ce que Jean-Jacques vient de suggérer. Mais au moins des mots sont là à présent.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Merci.

Lynn ?

LYNN ST. AMOUR : J'aime la formulation qui est affichée actuellement sur le chat. Mais je me permets de suggérer que le dernier terme soit « révision ». Nous n'insistons pas forcément sur le fait qu'ils doivent le modifier. Ils doivent juste questionner et réviser les commentaires.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Merci.

Et je crois que c'était la dernière question que j'ai publiée : La transition peut-elle avoir lieu pour l'une des communautés opérationnelles et pas pour les autres ? Et j'ai essayé de renvoyer à la NTIA qui disait qu'elle voulait l'intégralité de la proposition avant d'évaluer la situation.

Je souligne que ces choses peuvent arriver. Beaucoup de choses doivent en fait se produire avant la transition. Mais pour celle-là, je ne me souviens pas des termes exacts. Mais on nous posera la question.

Manal ?

MANAL ISMAIL : Je ne sais pas non plus quels étaient les termes exacts. Mais je me demandais si l'on était tombé d'accord sur le fait que -- permettez-moi de lire cela. La NTIA a dit qu'elle voulait l'intégralité de la proposition avant d'évaluer la situation.

Ceci étant dit, virgule, une fois la proposition finale soumise et évaluée, virgule, rien -- enfin, peut-on introduire cela ? Cela reflète-t-il notre accord d'hier ? Ou est-ce que j'interprète mal notre conclusion ?

PATRIK FÄLTSTRÖM : Je crois que c'est correct.

Alissa ?

ALISSA COOPER : Je crois qu'il existe des étapes de mise en œuvre pouvant être suivies avant que la proposition ne soit soumise à la NTIA, par exemple la consultation des RIR sur la SLA, etc. Ces choses-là se produisent déjà maintenant. Les gens n'aiment peut-être pas qu'on parle d'« étapes de mise en œuvre », mais pour moi c'est ce qu'elles sont.

PATRIK FÄLTSTRÖM : OK. Je pense que ce qui nous pose problème est la « mise en œuvre », le sens que nous donnons à ce terme. Car il s'agit, bien évidemment, de choses qui devraient être mises en œuvre, effectuées ou modifiées,

sinon la NTIA ne réalisera pas la transition, ce qui impliquerait la résiliation du contrat.

Par définition, certaines choses doivent être mises en œuvre avant la mise en œuvre de la transition afin que -- c'est peut-être sur ce point-là que se pose le problème de la terminologie. Et dans une certaine mesure, c'est de là que vient la confusion d'hier.

MANAL ISMAIL :

Avant la soumission ou avant la mise en œuvre de la transition ?

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Comme Alissa l'a dit, certaines choses peuvent être -- certaines choses -- je vais essayer de ne pas utiliser le terme « mises en œuvre ». Certaines choses peuvent se produire et se produisent maintenant avant même l'évaluation de toutes les propositions.

Jean-Jacques ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT :

Merci, Patrik. Plus tôt, j'avais tout de suite fait part du danger lié à l'utilisation du terme « mise en œuvre » dans la lettre de l'administrateur de la NTIA qui nous a été adressée.

Je suggérerais ici de conserver le terme « mise en œuvre » uniquement pour l'étape de mise en œuvre par le gouvernement américain du plan de transition qu'il aura approuvé. Toute autre étape devrait -- nous devrions trouver d'autres termes.

Par exemple, nous pouvons utiliser adaptation ou adapter ou quelque chose comme ça. Mais conserver le terme « mise en œuvre » pour la dernière étape, qui consiste en une décision politique. Merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Joe, avez-vous baissé votre main ?

JOSEPH ALHADEFF : Non.J'ai perdu ma connexion à Internet, donc ma main est toujours levée.

PATRIK FÄLTSTRÖM : OK, alors c'est à vous.

JOSEPH ALHADEFF : Merci. Ouais. Je pense que la crainte soulignée par Jean-Jacques est une bonne crainte. Mais je pense que la solution pourrait constituer une solution un peu plus stricte que nécessaire.

Je pense que nous pouvons parler de -- car, par exemple, faire des recherches sur la SLA est différent de mettre en place une SLA. L'étape de mise en œuvre correspond à l'exclusion d'une nouvelle SLA. Mais faire le travail qu'ils font actuellement correspond à des étapes préparatoires menant à la mise en œuvre. Nous pouvons donc peut-être caractériser les choses de cette façon.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Je vais faire un tour de salle afin de voir la réaction des gens.

Certains approuvent. Certains ont besoin de café.

Russ ?

RUSS MUNDY : Russ Mundy. Oui, un café ne ferait pas de mal.

Je pense, comme cela a été mentionné un peu plus tôt, que le terme mise en œuvre est un terme complexe dans ce cas car de nombreuses activités différentes ont leur propre définition de « mise en œuvre ». Pour quelqu'un comme moi, avec une formation en génie logiciel, la « mise en œuvre » consiste à élaborer un logiciel.

[Rires]

Et pour quelqu'un avec une formation en sciences politiques ou droit des contrats, la « mise en œuvre » consiste à signer ou résilier un contrat. Deux choses complètement différentes. Et je suis sûr qu'il existe bien d'autres variantes.

Et je pense que la suggestion de Jean-Jacques de faire preuve de prudence dans l'utilisation de ce terme est pertinente. Pourtant, je ne sais pas comment on pourrait restreindre cela, notamment car l'un de nos documents actuels auquel on essaie d'apporter une réponse a trait à la mise en œuvre. Et je pense que bon nombre d'entre nous en ont une conception différente de celle qui y est prévue.

Donc concernant les questions qui nous intéressent ici, peut-être que pour nos publications, nous devons éviter d'utiliser le terme « mise en œuvre » car il est trop vague.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Je suis d'accord avec vous s'il s'avère que nous sommes d'accord pour arrêter de l'utiliser dans la réponse. D'un autre côté, on nous posera des questions où le terme « mise en œuvre » sera certainement utilisé.

Donc j'ai l'impression que nous avons ici le consensus suivant, oui, il y a un risque de confusion eu égard à l'emploi du terme « mise en œuvre », donc dès que l'on répond à des questions, nous devrions essayer de ne pas employer ce terme et de parler du véritable message que l'on veut faire passer lorsque nous répondons.

Narelle ?

NARELLE CLARK :

Narelle Clark, pour la transcription.

Parlons-nous de migration vers un nouveau régime d'opération ? Quelque chose comme ça ? Et que des étapes impliquées dans cette migration peuvent être suivies en parallèle ?

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Elise ?

ELISE GERICH : C'est Elise. J'imagine que vous êtes en train de me regarder.

[Rires]

Il y a donc des étapes qui modifieront la structure organisationnelle, ainsi que les activités opérationnelles, ainsi que le besoin en instrumentation et développement afin d'atteindre certains des objectifs, et ces derniers n'ont pas trait à une seule communauté. Je sais que la plupart des communautés estiment que c'est l'autre communauté qui -- mais il y a des étapes qui devront être suivies lors de la mise en œuvre et un personnel restreint est chargé de mener tout ça à bien.

Et comme nous tous devons hiérarchiser nos projets lorsque nous avons du travail concernant ces projets, lorsque nous recevons l'ensemble des recommandations et exigences qui ont été adoptées, il sera plus facile de mettre ces choses en perspective et de définir comment elles peuvent s'imbriquer ou comment elles peuvent être développées en parallèle ou comment elles peuvent être mises en séquence.

Mais maintenant, une grande part de tout ça est de la spéculation, mais après examen de la charge de travail de mon équipe, cela serait très significatif pour certaines des choses que l'on doit exécuter.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Manal ?

MANAL ISMAIL : J'essaie juste de m'assurer que je suis sur la même longueur d'onde que tout le monde.

D'après ce que je comprends, il y a des étapes ou actions préparatoires qui pourraient survenir avant la soumission en tant qu'étapes ou actions préparatoires, puis mise en œuvre de la proposition soumise et approuvée qui, là encore, pourrait survenir après ou parallèlement aux étapes de mises en œuvre.

Est-ce que cela --

PATRIK FÄLTSTRÖM : Alissa et Joseph puis --

MANAL ISMAIL : est logique ?

PATRIK FÄLTSTRÖM : Alissa puis Joe et Paul.

ALISSA COOPER : Oui. Je suis d'accord avec ça.

Juste à des fins d'exemple, nous avons reçu des informations de plusieurs communautés disant que l'incorporation de la PTI pourrait prendre de trois à quatre mois.

En oubliant quand cela se produit, clairement cela ne se produit pas d'un coup. Beaucoup de choses doivent -- des documents qui doivent

être rédigés et des examens juridiques qui doivent être menés, et toutes ces choses peuvent se produire, doivent se produire sur une période donnée et pas en un jour.

Le contrat expire un jour précis. Un jour il est là, et l'autre non. Ils ont une nature différente.

À présent, que les étapes préparatoires à la mise en œuvre commencent maintenant ou après la soumission de la proposition au Conseil d'administration de l'ICANN ou après certification et approbation de la proposition par la NTIA, de mon point de vue, il incombe aux communautés individuelles de déterminer leur degré de confiance en la proposition, la mesure dans laquelle elles estiment qu'elle est liée au calendrier de la NTIA, n'est-ce pas ? Certains d'entre elles, comme l'IETF ou les RIR, lorsque nous disposons d'une SLA, nous essaierons de la mettre à jour pendant ce temps-là, OK ? Je ne pense donc pas que nous ayons besoin d'un type de réponse globale pour tout ça. Nous devons juste comprendre qu'il y aura des étapes de mise en œuvre qui prendront un certain temps et pourraient survenir à différentes phases de ce processus par rapport à l'expiration du contrat qui surviendra à une date donnée dans le futur.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Paul ?

PAUL WILSON :

Ouais. Je crois que je souhaitais juste comprendre le concept de mise en œuvre de Manal car cela m'a traversé l'esprit lorsque je parlais

d'une mise en œuvre échelonnée, mais cela s'applique même à une mise en œuvre directe en vertu de laquelle une fois que l'ICG est dissout, la responsabilité en termes de coordination ou validation ou gestion ou supervision de la mise en œuvre n'est pas claire. Il ne fait aucun doute que la NTIA se souhaite pas prendre en charge ces tâches, ne pourrait probablement pas les assumer. Je ne sais pas si les parties centrales, soit les membres mêmes soit l'ICANN, pourraient les assumer.

Et comme nous avons une approche unique et cohérente -- et je suis désolé, cela a peut-être été abordé auparavant -- une approche et des mécanismes de mise en œuvre -- merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Paul, de nombreuses personnes ici présentes se demandent où vous êtes --

[Rires]

PATRIK FÄLTSTRÖM : -- car on dirait que vous êtes en plein milieu d'un centre commercial ou quelque chose comme ça.

PAUL WILSON : Je suis dans un salon de l'aéroport de San Diego et des enfants vont et viennent, je vais me déplacer pour que ça soit moins chaotique.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Paul, ne vous en faites pas car les personnes chargées de la transcription comprennent tout ce que vous dites donc nous pouvons -- la combinaison entre écoute et lecture, nous comprenons tout ce que vous dites, merci beaucoup.

PAUL WILSON : OK. OK.

PATRIK FÄLTSTRÖM : OK. Passons aux deux dernières questions, l'une d'entre elles étant la suivante : Qu'en est-il de la responsabilité et du calendrier du CCWG ? Sont-ils acceptables aux yeux de l'ICG ?

Je propose la réponse suivante : comme tout le monde, nous attendons la conclusion du CCWG-Responsabilité sur le feedback qu'il a reçu lors de sa consultation ouverte. Nous attendons donc plus de retours de sa part, ce qui m'amène à suggérer que l'on essaie de ne pas répondre à toute question visant à savoir si nous estimons qu'il prend la bonne direction ou qu'il fait fausse route.

OK. Et la dernière question : L'ICG est-il satisfait de la proposition de noms du CWG ? Et je suggère la réponse suivante : tout d'abord, que nous avons commencé la préévaluation. Nous n'avons pas reçu la proposition finale. Nous savons que les organisations membres ont jusqu'au 25 juin pour répondre. Bien évidemment, en vertu de notre charte nous devons déterminer si le processus qui a été utilisé par les noms du CWG respecte l'ensemble des exigences relatives au multipartisme, etc., ce qui implique que nous examinons en détail

comme les noms du CWG traitent les retours qu'ils sont susceptibles de recevoir.

OK. Non -- Lynn ?

LYNN ST. AMOUR : Je pense juste que « satisfait » est un terme bizarre, mais j'ai probablement un déficit en caféine à l'heure actuelle. Dans la question.

PATRIK FÄLTSTRÖM : OK. La question, bien sûr, peut être étrange. Si c'était moi qui entrais dans la salle, je vous poserais probablement une question encore plus étrange, OK ?

Je pense que nous devrions alors nous concentrer sur la réponse plus que sur la question, mais je comprends bien le problème que vous pose le terme « satisfait ».

Xiaodong ?

XIAODONG LI : J'aime le terme satisfait car les personnes peuvent demander aux membres s'ils sont satisfaits des propositions.

Mais la réponse -- en fait, nous sommes en interaction avec la stratégie, Alissa envoie aussi des e-mails à la stratégie concernant les questions de marque, il y a donc une sorte d'interaction. Nous devons dire à la communauté que nous sommes en interaction et en

communication avec le CWG. Nous ne pouvons pas nous contenter de dire qu'il est satisfait ou insatisfait. OK.

ALISSA COOPER : Xiaodong, souhaitez-vous ajouter quelque chose à cela ou est-ce que ça vous va, car la question précédente avait trait à l'interaction avec le CWG ?

XIAODONG LI : C'est Xiaodong qui parle. Je pense que la réponse actuelle à cette question est très diplomatique.

[Rires]

PATRIK FÄLTSTRÖM : Et ma question suivante est donc, est-ce pour vous positif ou négatif ?

[Rires]

OK. Manal ?

MANAL ISMAIL : Je me demandais si cela allait avec la question 8 : « Avez-vous identifié des problèmes avec la proposition de noms du CWG ? »

Il s'agit plus ou moins de la même question, non ? Si nous rencontrons des problèmes ou si nous sommes satisfaits ? Désolé.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Ouais. Non. Je vais laisser Alissa fusionner les deux en supprimant peut-être l'une de ces réponses.

Donc voilà tous les types de questions auxquelles j'ai pensé, sur la base des discussions d'hier.

Quelqu'un a-t-il une question piège qui pourrait nous être posée ? Les débats sont ouverts.

Alissa ?

ALISSA COOPER : Lynn a mentionné une question au début de cette discussion que j'ai intégrée ici : « La proposition du CWG pour la PTI est-elle compatible avec les deux autres propositions des communautés ? »

Je n'ai pas rédigé de réponse car je sais que les autres communautés ont fait des commentaires au CWG et qu'il a ses propres réponses à cette question, donc je n'étais pas très sûre.

Une bonne réponse à cela aurait impliqué de revenir en arrière et d'examiner ce qu'ils ont dit exactement et de le répéter, et je n'ai pas eu le temps de faire ça, mais si vous pensez que -- si vous avez ça à l'esprit, je serais ravie de la rédiger. Alors...

PATRIK FÄLTSTRÖM : Lynn ?

LYNN ST. AMOUR : Je peux tenter ma chance. Je remarque que Paul a également dit sur le chat que la position des RIR était plus ou moins la même, il peut alors peut-être nous donner le RIR. Ou Alan. Mais comme Paul a dit qu'il était dessus auparavant. Et je suis ravie d'essayer de faire celui de l'IAB/IETF.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Joe ?

JOSEPH ALHADEFF : Je pense que nous connaissons la réponse à la question mais je pense que nous pourrions recevoir des réponses de personnes un peu perdues quant au travail sur la responsabilité en général et notre travail, nous pourrions donc rédiger un texte sur la clarification entre les deux.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Narelle ? Oh, excusez-moi. Une seconde. Alissa ?

ALISSA COOPER : Joe, pouvez-vous formuler ça sous forme de question ? Selon vous, quelle est la question que nous devrions poser ?

JOSEPH ALHADEFF : Je pense que la question devrait avoir trait à la façon dont l'ICG a traité certaines des questions liées à la responsabilité au sein de l'ICANN ou quelque chose de ce type, car je pense que les gens voient

la transition du rôle de supervision des fonctions IANA et le fait que nous avons des mécanismes de responsabilité au sein de nos communautés peut troubler certains d'entre eux du fait de la conversation plus générale relative à la responsabilité qui ne relève pas de nos fonctions.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Narelle ?

NARELLE CLARK : Narelle Clark. Je pensais qu'on en était toujours à la question « La proposition du CWG pour la PTI est-elle compatible avec les deux autres propositions des communautés », et j'allais suggérer la réponse suivante : « Les communautés opérationnelles discutent activement de cela à l'heure actuelle. Nous vous suggérons d'y participer. »

PATRIK FÄLTSTRÖM : Alan ?

ALAN BARRETT : Ouais. Salut. Alan Barrett. Lynn a demandé un commentaire. Je pense que la proposition du CWG est probablement réalisable. Nous avons des questions à régler, notamment concernant l'IPR. Et vous savez, je pense que les RIR aborderont cela avec la communauté de nommage et je pense que l'on peut arriver à quelque chose.

Il y a certaines parties de la proposition qui selon moi pourraient être plus claires, car on se sait pas toujours si certains aspects de la proposition sont censés s'appliquer uniquement à la partie relative aux noms des fonctions IANA ou à l'ensemble des fonctions IANA, mais je pense aussi que cela est réalisable.

Il ne s'agit pas exactement d'une position des RIR. C'est un commentaire personnel. Mais merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Les interprètes viennent de nous rappeler que nous sommes plutôt bons pour dire nos noms avant chaque intervention, ce que, bien évidemment, je n'ai pas fait pour cette intervention. Toutes mes excuses. C'est Patrik Faltström, pour la transcription.

Alissa ?

ALISSA COOPER :

OK. J'ai essayé d'organiser les questions par thème, tel que suggéré, donc nous avons les noms du CWG, puis la responsabilité, quelques questions relatives à la lettre de la NTIA, et puis de nombreuses questions liées au processus de finalisation de la proposition.

Et c'est fini.

Deux questions restent sans réponse, celles suggérées par Joe.

Joe, ce serait une bonne idée que vous rédigiez une réponse sur le chat, si vous souhaitez. Puis l'autre concernant la PTI -- essayons de conclure là-dessus.

Je pense qu'en fait je suis d'accord avec le sentiment qui se cache derrière le commentaire de Narelle, qui est qu'en tant qu'ICG, nous ne sommes pas parvenus à une conclusion à ce sujet et je souhaiterais renvoyer cela aux communautés opérationnelles. Est-ce acceptable ? OK. Permettez-moi de rédiger tout ça.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

OK. Il semble que nous en avons presque fini avec cette partie de la séance. Il nous reste encore du temps avant la pause café et ensuite davantage de temps nous est accordé, mais nous savons aussi que les gens souhaitent assister à d'autres séances aujourd'hui, je suggère donc de prendre une pause de 10 minutes, puis de résumer la journée et conclure.

Donc laissons, disons 15 minutes, à notre secrétariat, nous reprenons donc à 14:45 et résumons la journée et examinerons tous les thèmes que nous devons aborder. Merci.

[Pause]

ALISSA COOPER :

OK, si vous pouviez prendre place, nous allons conclure.

Nous en avons presque fini, alors finissons-en. Vous pouvez voir sur l'écran les points d'action d'aujourd'hui. Nous en avons juste deux : Le secrétariat est en train d'organiser une réunion entre le sous-groupe chargé de la communication et le personnel de l'ICANN en début de semaine. On dirait que cette réunion se tiendra demain. Et j'ai envoyé au CWG la lettre relative à la marque et au nom de domaine. Donc c'est fait.

Et nous avons pris trois décisions. Nous avons convenu qu'après la conclusion et l'envoi aux SO et AC des résultats de la piste de travail 1 du CCWG, nous chercherons à ce que le CWG nous confirme que les exigences ont été respectées. Nous avons trouvé des bénévoles pour le sous-groupe chargé de la communication. Vous pouvez les voir sur l'écran.

Et nous allons remettre la discussion sur la réponse à la NTIA à jeudi lorsque nous disposerons de davantage d'informations concernant ce qui s'est passé au cours de cette semaine, puis nous rassemblerons les forces du CCWG.

Au vu de ce que nous devons faire jeudi, nous pourrions raccourcir notre séance et la commencer plus tard afin qu'elle ne coïncide pas avec les séances de travail du CWG et du CCWG de jeudi matin. Mais pour l'instant, nous allons la laisser de 9:00 à 13:00 car on ne sait jamais ce qui peut arriver entre aujourd'hui et jeudi prochain. Nous prendrons une décision mercredi et veillerons à ce que tout le monde soit tenu informé mercredi de l'heure de début de la séance et de l'ordre du jour.

Sur ce, je crois que nous en avons fini. D'autres questions diverses importantes? Oui, allez-y.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Alissa. C'est Jean-Jacques. Juste une petite remarque eu égard au résumé des décisions prises concernant le point numéro 2 -- désolé, pas celui-ci. Désolé, le résumé des décisions prises concernant le point numéro 1. Ce matin, j'avais suggéré que l'ICG cherche à obtenir une confirmation de -- et je pensais que vous aviez dit oui, mais cela n'est reflété nulle part.

ALISSA COOPER : Bonne remarque. Si le secrétariat pouvait procéder à cette modification. Oui, désolée. On travaille tellement vite.

Quelqu'un veut ajouter quelque chose? OK.

Sur ce, je souhaiterais remercier tout le monde. Je pense qu'on a eu une journée et demie très productive, il est toujours agréable d'avoir quelques heures en plus. Je remercie tout spécialement le secrétariat pour avoir accepté -- (applaudissements) -- énormément de demandes de dernière minute. Les interprètes.

[Applaudissements]

Et l'équipe technique qui veille au bon déroulement de la réunion.

[Applaudissements]

Nous vous souhaitons une très bonne réunion. À jeudi.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Et merci aux présidents.

[Applaudissements]

ALISSA COOPER : Nous en avons fini.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]